3 1761 00210331
D

ADOLPHE JOANNE

GÉOGRAPHIE DU GERS

11 gravures et une carte

C
611
G38J6

HACHETTE ET Cie

Géographie, histoire, statistique et archéologie des 89 départements de la France

GÉOGRAPHIE

DU DÉPARTEMENT

DU GERS

AVEC UNE CARTE COLORIÉE ET 11 GRAVURES

PAR

ADOLPHE JOANNE

AUTEUR DU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET DE L'ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE

156583
15/10/20.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1880

Droits de traduction et de reproduction réservés

TABLE DES MATIÈRES

DÉPARTEMENT DU GERS

I	1	Nom, formation, situation, limites, superficie	3
II	2	Physionomie générale	4
III	3	Cours d'eau	7
IV	4	Climat	16
V	5	Curiosités naturelles	17
VI	6	Histoire	17
VII	7	Personnages célèbres	29
VIII	8	Population, langue, culte, instruction publique	32
IX	9	Divisions administratives	34
X	10	Agriculture, productions	37
XI	11	Industrie	38
XII	12	Commerce, chemins de fer, routes	39
XIII	13	Dictionnaire des communes	40

DC
611
G38J6

LISTE DES GRAVURES

1	Auch	11
2	Condom	13
3	Abbaye de Flaran	25
4	Mirande	27
5	Église de Larroumieu et restes du château d'Arnaud d'Aux	31
6	Auch : escalier Monumental	41
7	Cathédrale d'Auch	43
8	Ruines du château de Larressingle	47
9	Fontaine à Lectoure	49
10	Montfort	51
11	Village de Saint-Orens	53

504. — Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

DÉPARTEMENT

DU GERS

I. — Nom, formation, situation, limites, superficie.

Le département du Gers doit son *nom* à l'une des rivières qui le traversent du sud au nord.

Il a été *formé*, en 1790, de divers pays appartenant à la **Gascogne**, qui formait avec la Guienne un des 33 anciens gouvernements de la France. Ces pays ont fourni : l'*Armagnac*, 256,011 hectares ; — la *Lomagne*, 153,025 hectares ; — l'*Astarac*, 119,230 hectares ; — le *Comminges*, 45,520 hectares ; — le *Condomois*, 41,400 hectares. — Quelques communes, au nord, ont été prises à l'*Agenais*, portion de la Guienne.

Il est *situé* dans la région girondine ou région du Sud-Ouest de la France, entre 43° 19′ et 44° 5′ de latitude nord, et entre 1° 8′ et 2° 37′ de longitude ouest. Son chef-lieu, Auch, est à 43° 39′ de latitude nord et 1° 45′ de longitude ouest, à 590 kilomètres sud-sud-ouest de Paris à vol d'oiseau, à 721 kilomètres par la voie ferrée la plus directe, qui passe à Orléans, Limoges, Périgueux et Agen. Il est séparé des Pyrénées ou de la limite franco-espagnole par le département des Basses-Pyrénées, de l'Océan Atlantique par le département des Landes, de la Méditerranée par les départements de la Haute-Garonne et de l'Aude.

Le département du Gers est *borné :* à l'ouest, par le département des Basses-Pyrénées en très petite partie, et par celui

des Landes ; au nord, par Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne ; à l'est et au sud-est, par la Haute-Garonne ; au sud, par les Hautes-Pyrénées. Sur aucune partie considérable de sa circonférence, il n'a de limites naturelles.

La *superficie* du Gers est de 628,031 hectares ou 6,280 kilomètres carrés ; sous ce rapport, il est le 34e des départements français et vient immédiatement après son voisin oriental, e département de la Haute-Garonne, qui est le 33e et qui a une contenance de 628,988 hectares. La longueur du déparment du Gers, mesurée de l'est à l'ouest, est de 128 kilomètres en ligne droite ; sa plus grande largeur, du nord au sud, est de 85 kilomètres.

II. — Physionomie générale.

La physionomie topographique du Gers est une des plus bizarres qu'on puisse imaginer. Ce département se compose d'un plateau de calcaire argileux que constituèrent jadis les débris de rochers qu'avaient projetés les glaciers primitifs des Pyrénées et que creusèrent en forme d'éventail divers cours d'eau, voisins par leurs sources, éloignés par leurs embouchures.

Lorsque la Garonne atteignit à son tour les bords de ce plateau, elle se trouva trop basse et déjà trop lente pour le percer et en recueillir les rivières ; elle dut le contourner en demi-circonférence par les plaines de Saint-Gaudens, de Toulouse et d'Agen, et les rivières renfermées dans ce vaste demi-cercle durent rayonner pour aller s'unir au fleuve. Le nœud de ce plateau est connu sous le nom spécial de **plateau de Lannemezan.** La ville de Lannemezan appartient au département des Hautes-Pyrénées : mais le plateau s'étend également sur la Haute-Garonne et le Gers. Il commence immédiatement au nord-ouest et au nord du confluent de la Garonne et de la Neste ; ses points culminants, ceux qui fournissent aux rivières leurs premières gouttes d'eau, sont tellement rapprochés de la Garonne que dix à quinze kilomètres suffi-

raient à ces rivières pour rejoindre soit le fleuve, soit la Neste, si la pente générale du terrain ne les versait dans la direction de l'est et du nord.

C'est par conséquent dans la région du sud, voisine à la fois des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne, qu'il faut chercher les points culminants du département du Gers. Le plateau de Lannemezan, dont la plus grande altitude est de 660 mètres, au point où il se sépare des derniers contre-forts des Pyrénées, est déjà bien abaissé lorsqu'il arrive aux confins du Gers. Sur la limite des trois départements qui se le sont partagé, il n'a plus que 400 mètres, et ce point est le plus élevé du département du Gers. Déjà aussi les vallées se dessinent, dominées et séparées par des collines à pentes très variables mais rarement escarpées, au sous-sol calcaire et argileux, hautes de 100 à 150 mètres au-dessus des principaux cours d'eau. On a observé que les versants de ces vallées tombant sur la droite des rivières sont en général plus rapides que ceux de gauche; ce phénomène, dont il existe d'autres exemples, est attribué au mouvement de rotation de la Terre. Il est à remarquer également que les villages se sont élevés de préférence sur les coteaux et les sommets, sans doute pour se trouver à proximité de leurs moulins à vent, indispensables dans une région si pauvre en eaux rapides; et aussi à cause des nécessités de la défense pendant la période si agitée du moyen âge. Les villes s'étendent plus souvent près des rivières. Si Lectoure, Auch, Montréal, Montesquiou, Montfort et quelques autres villes sont bâties sur des hauteurs, elles doivent cette situation aux besoins de la défense: ce sont généralement les villes antérieures aux XIIIe siècle; après cette époque, les fondateurs, se préoccupant davantage des besoins du commerce et de l'industrie, préfèrent les vallées.

Les chaînes de collines détachées du plateau de Lannemezan se continuent sur toute la largeur du département et ne s'amortissent que sur la rive gauche de la Garonne, dans la Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne et Lot-et-Garonne. Dans la partie orientale de l'arrondissement de Mirande, elles se main-

tiennent assez constamment à une altitude très supérieure à 300 mètres (360 à 385 mètres dans le canton de Masseube); dans les environs d'Auch, à 10 kilomètres à la ronde, quelques collines seulement atteignent de 270 à 296 mètres. Les points les plus bas du département sont, au nord d'Auch et de Condom, ceux où les rivières du Gers et de la Baïse entrent dans Lot-et-Garonne; ils peuvent être évalués à 60 mètres, ce qui donne 340 mètres de différence entre les altitudes extrêmes du département. Mais ce chiffre n'indique pas la pente générale du sol : à la limite septentrionale du Gers, au nord de Condom et de Lectoure, les crêtes qui séparent les vallées ont encore 175 mètres; c'est donc à peu près de 225 mètres que l'ensemble du territoire s'incline du sud au nord, sur une étendue de 85 kilomètres, égale à la largeur du département, soit environ 2 mètres 65 centimètres par kilomètre.

Les chefs-lieux d'arrondissement ou de canton varient d'altitude entre 282 et 84 mètres. Voici leurs hauteurs relatives en allant du plus élevé au plus bas : — Miélan, 282 mètres; — Montesquiou, 215; — Masseube, 205; — Jegun, Miradoux, 200; — Cologne, 198; — Lectoure, Saramon, 180; — Aignan, 172; — Lombez, Saint-Clar, 170; — Auch, Mirande, Gimont, 166; — Samatan, 165; — Eauze, 161; — Mauvezin, 157; — l'Isle-Jourdain, Marciac, 150; — Plaisance, Montréal, 131; — Cazaubon, 130; — Vic-Fezensac, 110; — Valence, 105; — Riscle, 107; — Nogaro, 95; — Fleurance, 90; — Condom, 84.

Le Gers offre, en général, un aspect assez pittoresque; mais il ne possède point de sites véritablement grandioses, et les paysages y sont trop peu variés. Des ruines féodales à la silhouette déchiquetée, de vieilles tours isolées, qui deviennent chaque jour plus rares, les flèches rustiques des clochers, les moulins à vent, qui tendent aussi à disparaître, lui donnent sur certains points de l'animation et de l'originalité.

Par suite de la disposition du terrain, les relations ne sont faciles et les routes commodes que dans le sens du nord au sud,

le long des rivières. De l'est à l'ouest, les routes, coupant les vallées, ne sont guère composées que de côtes longues et souvent raides ; et une ligne de chemin de fer n'a pu être établie d'Auch à Toulouse, qu'au prix de rampes très-fortes et de travaux d'art ou de terrassement fort coûteux.

Les descriptions et les observations qui précèdent s'appliquent tant à la partie du département qui, du plateau de Lannemezan, s'incline vers la Garonne, et qui est de beaucoup la plus considérable, qu'à la région occidentale des arrondissements de Condom et de Mirande, dont les eaux sont tributaires de l'Adour. Cette dernière région, si l'on excepte la charmante vallée de l'Adour, qui appartient à peine au Gers, ne se différencie guère de la première qu'au point de vue hydrographique : aussi la mentionnerons-nous tout à fait à part dans les pages qui vont suivre.

III. — Cours d'eau.

Ce ne sont pas les rivières qui manquent au département du Gers; c'est l'eau qui manque aux rivières, à celles du moins qui, du plateau de Lannemezan, descendent dans le bassin de la Garonne.

La Garonne, que l'on appelle souvent « le fleuve gascon », ne passe pas dans la capitale de la Gascogne devenue chef-lieu du Gers ; elle n'arrose même pas le département. Lorsque, venant des Pyrénées, elle est sur le point de l'atteindre, elle tourne brusquement à l'est, au pied de la colline de Montrejeau, et elle en suit en demi-cercle toute la limite orientale, s'en écartant rarement de plus de 25 kilomètres, et s'en rapprochant, sur un seul point, jusqu'à une distance à vol d'oiseau de 4,700 mètres. Ce point est celui où l'Arrats entre définitivement dans le Tarn-et-Garonne.

Enrichie par sa rive droite, où tombent le Salat, l'Ariége, le Tarn, le Lot et la Dordogne, la Garonne reçoit peu d'eau de sa rive gauche. Les raisons de cette inégalité dans les deux moitiés du bassin fluvial sont faciles à comprendre. Dans le demi-

bassin de droite, les affluents prennent, comme la Garonne, leur source dans les montagnes, qui les alimentent de leurs glaciers, de leurs neiges, aussi bien que de leurs cours d'eau souterrains. Ces rivières à leur tour, très-éloignées les unes des autres dans leurs régions supérieures, recueillent des sous-affluents nourris également par les montagnes et profondément encaissés dans des vallées profondes qui leur envoient de nombreux torrents. Rien de semblable dans le demi-bassin de gauche. Ici les rivières puisent presque toutes à un réservoir commun, et ce réservoir ne peut être fort abondant puisque, déjà trop bas en altitude, il est en outre trop éloigné des Pyrénées et s'y trouve trop indirectement rattaché pour être alimenté par les neiges et les glaciers des hautes cimes. Ce réservoir pourrait cependant former un grand cours d'eau, vraiment digne du Tarn et du Lot, s'il ne s'épanchait en sens divers. Les affluents des rivières venues du plateau de Lannemezan ne font eux-mêmes que leur restituer ce qu'ils leur ont dérobé à leur source : en effet, tel de ces affluents naît à quelques pas à peine de la rivière principale. La pauvreté des rivières du Gers tient à une seconde cause non moins importante. Les lits qu'elles se sont creusés dans un terrain argileux ne conservent pas toutes leurs eaux et en laissent une grande partie se perdre en infiltrations. Telle rivière, malgré le tribut de ses afluents, n'est pas plus grosse à son embouchure que dans son cours moyen ou même près de sa source.

On s'explique dès lors que ces rivières ne soient qu'une faible ressource pour le pays qu'elles traversent. Elles étaient sans doute plus abondantes à l'origine, alors que les glaciers des Pyrénées s'avançaient jusque sur le plateau de Lannemezan ; dans leur état actuel, elles n'auraient jamais été capables de creuser profondément leurs vallées, puisqu'elles ont à peine la force de faire tourner quelques moulins.

Presque inutiles au commerce et à l'industrie, à l'agriculture et même à la commodité des habitants, qui sont obligés de creuser des puits afin de se procurer l'eau potable, les rivières du département du Gers ont reçu, depuis peu d'années,

une amélioration insuffisante, par un canal-aqueduc, dit *canal de Sarrancolin*, qui, les reliant à la vallée d'Aure, apporte aux principales d'entre elles 3,000 à 4,000 litres d'eau par seconde pris sur la Neste. Cet appoint serait bien plus considérable si le canal, traversant lui-même des terrains perméables, ne perdait en chemin une partie de ce qu'il a reçu à son origine.

Les rivières qui vont du plateau de Lannemezan et de ses ramifications vers la Garonne sont, en allant de l'est à l'ouest, dans l'ordre où elles tombent dans le fleuve : la Save, la Gimone, l'Arrats, le Gers et la Baïse.

La *Save* naît par 640 mètres d'altitude au sud de Lannemezan. Elle a déjà parcouru 8 à 9 kilomètres dans les Hautes-Pyrénées et 70 à 71 dans la Haute-Garonne quand, par 178 mètres d'altitude, elle entre dans le département du Gers. Elle y arrose Lombez, Samatan, l'Isle-Jourdain, et rentre dans la Haute-Garonne pour y achever, au-dessous de Grenade, son cours total de 165 kilomètres, dont 50 seulement appartiennent au Gers. En amont de Lombez, elle reçoit à gauche la *Gesse*, qui appartient à peine au département; en aval de Samatan, à Labastide, elle se réunit, par sa rive droite, à l'*Aussoue*, dont le cours, de 36 kilomètres, se partage entre la Haute-Garonne (19 kilomètres) et le Gers (17 kilomètres).

La *Gimone*, à peine formée, dans les Hautes-Pyrénées, par 475 mètres d'altitude, sépare ce département de celui de la Haute-Garonne, puis ce dernier de celui du Gers, où elle entre par 230 mèt. d'altitude. Elle y arrose Simorre, le territoire oriental de Saramon et la ville de Gimont; elle sert de limite aux départements du Gers et de Tarn-et-Garonne, entre dans ce dernier pour y arroser Beaumont-de-Lomagne et s'y jeter dans la Garonne par 68 mètres d'altitude, en amont de Castelsarrazin. Sur les 132 kilomètres de son cours, elle donne entièrement au Gers 74 kilomètres. Son principal affluent est la *Marcoue*, à droite.

L'*Arrats*, formé au pied de la colline de Thermes (412 mètres), à l'est de Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées), n'a par-

couru que 3 kilomètres quand il entre dans le Gers; il passe à Aubiet, à Mauvezin, où il n'est qu'à 1 kilomètre de la Gimone, s'éloigne de cette rivière aussi rapidement qu'il s'en est rapproché, coule au pied de la colline de Saint-Clar, forme la limite du Gers et de Tarn-et-Garonne, rentre un instant dans le Gers, puis le quitte définitivement, par 62 mètres d'altitude, et n'en a plus que 55 près de Valence-d'Agen, point où il se jette dans le fleuve gascon, après un cours de 132 kilomètres, dont 97 dans l'intérieur du département.

Entre l'Arrats et le Gers coule la seule rivière de quelque importance (64 kilomètres) qui prenne naissance dans l'intérieur du département et ne remonte point jusqu'au fameux plateau : c'est l'*Auroue*. Elle a sa source au pied et au nord de la colline de 263 mètres qui porte l'ancien bourg féodal de Puycasquier; à 11 kilomètres de son origine, elle reçoit à gauche un affluent plus fort et plus long qu'elle, né également de la colline de Puycasquier, mais au sud-ouest; à droite, sa vallée est dominée par des collines qui portent des ruines de châteaux. Quand elle a reçu à gauche l'*Esquerre*, venue des collines de Castelnau-d'Arbieu, elle se trouve doublée de volume et décrit de forts méandres entre des coteaux couverts de vignes et de bois. Après 51 kilomètres de cours, par 74 mètres d'altitude, l'Auroue forme la limite (sur 10 kilomètres) des départements du Gers et de Lot-et-Garonne, et va se jeter dans la Garonne, à Saint-Nicolas-de-la-Balerme, à 50 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le **Gers**, l'*Ægertius* des anciens, doit à son passage au pied de la ville d'Auch et peut-être aussi à ses riches prairies l'honneur d'avoir donné son nom au département. Il est lui aussi une pauvre rivière sans ports, abondante seulement quand la Neste, par le canal de Sarrancolin, lui fait l'aumône de quelques milliers de mètres cubes d'eau. Elle déborde cependant après les pluies d'hiver et de printemps et envahit les plaines d'Auch et de Lectoure ; mais c'est pour rentrer bientôt dans son lit et y rouler tranquillement ses eaux impures et jaunâtres.

Auch.

C'est au sud de Lannemezan, à quelques pas seulement des sources de la Save, que le Gers sort de terre, par 675 mètres environ d'altitude. Il entre bientôt, sans quitter les Hautes-Pyrénées, dans une vallée profonde dont les collines de droite, appartenant à la Haute-Garonne, tombent du côté opposé, d'abord sur la Save naissante, puis sur la Gesse. Après avoir parcouru 40 kilomètres, il entre dans le département du Gers, par 240 mètres d'altitude, passe à 500 mètres de Masseube, qu'il laisse à gauche, arrose de nombreux villages, reçoit par la rive gauche, à Pavie, le *Cédon*, puis le *Sousson*, bien plus important, long de 45 kilomètres, et enfin arrive au pied de la colline d'Auch, qui le domine à gauche. Le Gers n'est pour le chef-lieu du département ni un embellissement ni une ressource ; il y ressemble à un large fossé. Peu grossi par quelques petits affluents de gauche et surtout de droite, il dépasse Fleurance et laisse à droite, sur son promontoire, l'antique cité de Lectoure, en face de laquelle, par sa rive gauche, il reçoit la *Lauze*. Quand il entre dans Lot-et-Garonne, le Gers a parcouru 167 kilomètres et il est descendu à 60 mètres d'altitude. 18 kilomètres lui restent à parcourir pour atteindre le fleuve, qu'il rejoint au-dessous du bourg de Layrac, à une altitude de 42 mètres. Sa longueur totale est de 185 kilomètres.

Entre le Gers et la Baïse, mais plus près de cette dernière, coule l'*Auvignon*, qui n'a dans l'intérieur du département que 18 des 59 kilomètres de son parcours total. Il atteint le fleuve près de Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne).

La **Baïse** est certainement la plus importante de toutes les rivières du bassin de la Garonne qui sillonnent le département du Gers. Elle doit cette supériorité à ce que sa source est plus rapprochée des grandes montagnes, moins épuisée par des sources voisines, et à l'importance relative de ses affluents. C'est la seule qui soit en partie navigable. Néanmoins son débit resterait encore insuffisant si elle n'était secourue par le canal de la Neste, qui lui verse 500 litres d'eau par seconde.

La Baïse, *Bayse*, *Grande-Baïse* ou *Baïse-Derrière*, naît à 660 mètres d'altitude, à l'ouest de Labarthe-de-Neste, au

Condom.

sud-est de Capvern, près de montagnes qui atteignent de 1,000 à 1,300 mètres d'altitude. Après avoir arrosé Trie, dans les Hautes-Pyrénées, et parcouru 39 kilom., elle entre dans le Gers par 212 mètres, reçoit à droite, près de Saint-Michel-Saint-Jaymes, la *Baïsole*, longue de 45 kilomètres et née dans le plateau de Lannemezan, arrose Mirande, reçoit à l'Isle-de-Noé, par la droite, la *Baïse-Devant* ou *Petite-Baïse*, longue de 78 kilomètres, passe à Saint-Jean-Poutge, où pourront remonter les bateaux dès que certains projets de canalisation seront réalisés. Au pied de Valence, la Baïse se grossit encore, à droite, de l'*Auloue*, qui lui apporte les eaux du canton de Jegun ; enfin un port assez large et assez profond lui a été creusé à Condom, à 1 kilomètre en amont de la *Gèle*, ruisseau de 25 kilom., qui lui arrive également par la droite. On ne compte plus que 60 mètres d'altitude au point où elle entre dans le Lot-et-Garonne pour y baigner Nérac et Lavardac, puis s'y jeter dans la Garonne, par 30 mètres d'altitude, après un cours total de 174 kilomètres, dont 92 dans le département du Gers.

C'est près de Lavardac que la Baïse reçoit, par la Gélise, le tribut de la *Losse*, longue mais pauvre rivière de 125 kilomètres de cours, qui naît sur les confins des Hautes-Pyrénées, passe au bas de la colline de Miélan, à Montesquiou, reçoit à droite le *Lizet*, puis à gauche la *Guiroue*, et baigne ou plutôt laisse à sec Vic-Fezensac.

La Gélise apporte aussi à la Baïse les eaux de la *Lauzoue* (72 kil.), née près de Bassoues et qui arrose Montréal, et celles de l'*Izaute* (32 kil.), qui sort d'un lac de la commune de Ramouzens, coule dans un étroit vallon et rejoint la Gélise à la limite septentrionale du département.

La **Gélise**, une des plus jolies rivières de Gascogne, appartient elle-même au département du Gers par son cours supérieur. Née parmi les collines qui séparent la Douze de la Lauzoue, au sud-ouest de Vic-Fezensac, elle coule dans un pays accidenté où sa vallée se dessine d'abord vaguement. Quand elle a laissé à gauche l'antique ville d'Eauze, elle sert de li-

mite, sur une longueur de 16 kilomètres, entre les départements des Landes et du Gers, puis sur une longueur de 7 kilomètres entre le Gers et Lot-et-Garonne. A son entrée définitive dans ce dernier département, la Gélise a parcouru 57 kilomètres depuis sa source, et il lui en reste 35 à parcourir avant d'aller rejoindre la rive gauche de la Baïse, entre Barbaste et Lavardac.

Le bassin de l'Adour forme la plus belle, la plus fertile, mais malheureusement aussi la plus petite partie du département du Gers.

L'**Adour** lui-même n'appartient au Gers que sur 43 kilomètres de son cours total de 335 kilomètres, et il n'y est encore ni flottable ni navigable. Il y arrose Riscle et en sort à la hauteur de Barcelonne, par 78 mètres, après avoir laissé à sa droite la plaine la plus large, la plus riante et la plus fertile du département. C'est de ce côté que descendent vers lui ses principaux affluents dans le Gers.

En amont de Riscle, par 105 mètres d'altitude, l'Adour reçoit l'*Arros*, rivière véritablement pyrénéenne, qui prend sa source entre Campan et la vallée d'Aure, au pied de la Pène de Lhéris (Hautes-Pyrénées). Il entre dans le Gers par 180 mètres d'altitude, séparé de l'Adour par une crête longue et étroite qui s'abaisse un peu en amont de Plaisance. Il fait mouvoir près de cette ville quelques établissements industriels. Sur 122 kilomètres de cours, l'Arros en a 57 dans le département du Gers. Son principal affluent, le long ruisseau du *Bouès* (63 kilomètres), naît à l'ouest de Tournay (Hautes-Pyrénées), sur des coteaux de 510 à 532 mètres, et a déjà parcouru 30 kilomètres lorsqu'il entre dans le Gers après lui avoir servi de limite sur 3 kilomètres. Il est alors encore à 215 mètres d'altitude, se trouve descendu à 154 mètres au pont de Marciac, et à 135 mètres à son embouchure, en amont de Plaisance.

La **Midouze**, le principal affluent de la rive droite de l'Adour, coule tout entière dans le département des Landes ; mais les deux branches qui la forment à Mont-de-Marsan nais-

sent et grandissent en très-grande partie dans le Gers. La plus courte (110 kilomètres) et la plus méridionale, le *Midour* ou *Midou*, naît à l'ouest de Bassoues, au pied d'un coteau de 277 mètres d'altitude, arrose Nogaro, sert de limite au Gers et aux Landes sur 6 kilomètres, rentre dans le Gers sur 2 kilomètres, forme une nouvelle section de limite longue de 4 kilomètres, et entre enfin définitivement dans les Landes après avoir parcouru 73 kilomètres. Son cours est extrêmement sinueux : entre ses deux extrémités on compte à peine 66 kilomètres à vol d'oiseau. Les principaux affluents du Midour sont, à sa droite, la *Riberette* (25 kilomètres), née à 2 kilomètres seulement de sa source; à sa gauche, l'*Izaute* (27 kilomètres) ; ces deux ruisseaux ne quittent pas le département.

La *Douze* coule beaucoup plus au nord. Elle naît à 2 kilomètres seulement au nord des sources du Midour, au pied de hauteurs de 262 à 277 mètres. Elle quitte le département après 60 kilomètres de parcours, lui sert de limite sur 3 kilomètres et entre définitivement dans les Landes. Sa longueur totale est de 125 kilomètres. Sa vallée, un peu marécageuse, renferme plusieurs petits lacs, à peu près les seuls que l'on rencontre sur tout le territoire du Gers.

IV. — Climat.

Au point de vue climatologique, le département du Gers appartient à celle des sept régions françaises que l'on appelle la *région girondine*, parce qu'elle s'étend sur tout le bassin de la Gironde et le dépasse, au nord, pour atteindre la rive gauche de la Loire.

Séparé de la mer par le seul département des Landes et formé de plateaux que coupent des vallées peu profondes, il est exposé aux pluies, au vent d'ouest et au vent de sud-est connu sous le nom de *vent d'Autan*, dont l'influence est pernicieuse sur les plantes, sur les animaux et même sur l'homme. Les changements subits de température y sont fréquents, la

marche des saisons parfois très-irrégulière. Les froids les plus vifs sont ceux de la fin de novembre et du commencement de décembre; ils durent généralement de vingt jours à un mois. Les chaleurs sont précoces, mais redoutées des agriculteurs, car elles leur amènent, à chaque printemps, des grêles souvent fatales aux récoltes.

La hauteur moyenne des pluies, à Auch, est évaluée à 75 centimètres par an; la quantité d'eau tombée du ciel est un peu moins forte dans la vallée de l'Adour.

V. — Curiosités naturelles.

Le Gers n'a point de montagnes hautes et escarpées, point de vallées profondes; aussi n'y trouve-t-on ni grottes à stalactites, ni sites grandioses, ni cascades; il manque également de sources remarquables et de grands lacs; c'est un des plus pauvres départements du Midi en curiosités naturelles.

VI. — Histoire.

Les Ibères, premiers ancêtres connus des Espagnols, étaient répandus, avant l'arrivée des Gaulois, sur les deux versants des Pyrénées, et leurs tribus dépassaient notablement, au nord et à l'est, le cours de la Garonne. Ce furent eux qui fondèrent, sur l'emplacement actuel d'Auch, la ville d'*Illiberis* ou *Elimberris*, destinée à devenir plus tard la capitale ecclésiastique de la Gascogne. Refoulés par les Gaulois, vers le sixième siècle avant Jésus-Christ, tous ne passèrent pas les montagnes pour se réfugier chez leurs frères de la péninsule: un grand nombre restèrent dans leurs foyers, et conservèrent sur la rive gauche du fleuve, en se mêlant et en partageant leurs terres avec les envahisseurs, leurs traditions et leur langue. On regarde généralement les Basques de nos jours comme représentant les caractères physiques, les aptitudes morales et l'idiome des anciens Ibères, confinés, à la suite des mouvements de peuples, dans les deux petits pays

de France et d'Espagne que sépare l'extrémité occidentale de la chaîne pyrénéenne.

La fusion des Gaulois conquérants et des Ibères conquis fut bientôt complète; il en résulta un nouveau peuple, les Aquitains, qui se distingua longtemps soit des Gaulois du centre et du nord de la Gaule, soit des Ibères de la Péninsule.

Lorsque César envahit la Gaule, les Aquitains, bien que voisins depuis soixante ans de la province romaine dont Toulouse faisait partie, se montrèrent jaloux de leur indépendance, et, fiers d'avoir déjà battu deux proconsuls, refusèrent leur soumission. En l'an 56 avant J.-C., Crassus, envoyé dans le Midi par César, vint attaquer les *Sotiates*, qui occupaient le territoire de Sos, au nord-ouest du Gers actuel. Après une rude bataille et un siége héroïquement soutenu, ils furent contraints de capituler; mais leur malheur amena contre les Romains le soulèvement de presque tous les autres peuples de l'Aquitaine. Ils choisirent pour les commander des hommes qui avaient fait les campagnes d'Espagne avec Sertorius contre Pompée, et qui connaissaient la tactique romaine. A leur tour, malgré leur bon ordre et leur nombre, ils furent complètement battus. Leur obéissance n'en fut pas moins précaire : ils s'associèrent aux mouvements insurrectionnels de l'Espagne contre le gouvernement d'Auguste et ne se soumirent qu'après avoir été de nouveau vaincus, par le consul Messala Corvinus, en l'an 29. L'année suivante Auguste vint présider à Narbonne une assemblée générale des représentants des villes gauloises; à la suite de cette assemblée il fixa, en l'an 27, les divisions territoriales de la Gaule. Les Aquitains de la rive gauche de la Garonne, qui, divisés en neuf peuples, formaient la *Novempopulanie*, très-mécontents de se voir réunis administrativement aux autres peuples du sud de la Loire, obtinrent d'Auguste, par l'entremise du prêtre Verus, le maintien d'une province distincte, du moins au point de vue financier. Lectoure en fut le chef-lieu.

Parmi les peuples de la Novempopulanie, les Sotiates ne comptèrent bientôt plus; en revanche d'autres prirent rang

parmi les cités ou tribus réunies autour d'un centre administratif ; au quatrième siècle on en compta douze, dont trois, les *Lactorates*, les *Ausci* et les *Elusates*, avec Lectoure, Auch et Eauze pour capitales, occupaient le territoire actuel du Gers, ainsi que quelque cantons des *Aturenses*, dont Aire était le chef-lieu. La Novempopulanie était alors devenue une province complètement distincte. Eauze en fut la métropole, peut-être par la protection de Rufin, enfant de cette ville, et tout-puissant à la cour de Théodose. C'est à cause de ce titre de métropole que son évêché, fondé au milieu du troisième siècle par saint Paterne, fut bientôt érigé en archevêché, ayant pour suffragants les évêchés établis dans les onze autres cités.

L'Aquitaine prospéra sous la domination romaine et de riches patriciens vinrent y établir leurs demeures. Des voies y furent tracées, bordées de pierres milliaires analogues à nos bornes kilométriques, et de petites tours qu'on suppose avoir renfermé des statues de Mercure, protecteur du commerce et des voyageurs. Le Gers est le département de France où l'on trouve encore le plus grand nombre de ces tours ; le Conseil général en a racheté quelques-unes pour assurer leur conservation. On en signale près du Brouilh, de Saint-Lary, d'Ordan-Larroque (deux sur le territoire de cette commune), de Biran, de Roquebrune, de l'Isle-de-Noé (détruite récemment), de Mirande et de Lamazère. Mais les villes elles-mêmes n'ont rien conservé de leur splendeur à l'époque des Césars ; elles ont même changé d'emplacement : Eauze, qui touchait la rive gauche de la Gélise, s'en est éloignée d'un kilomètre; Auch et Lectoure, qui étaient descendues sur la rive droite du Gers, remontèrent sur leurs collines vers l'époque des grandes invasions.

Les invasions du cinquième siècle furent terribles pendant vingt ans pour la Novempopulanie, car tous les peuples la trouvèrent sur leur route. Enfin les Wisigoths s'y fixèrent, en 419, et leur administration intelligente et douce continua heureusement celle des Romains. Seulement ils étaient ariens, et quelques-uns de leurs princes, particulièrement le roi Eu-

ric (466-484), persécutèrent les catholiques, qui après la conversion de Clovis, regardèrent le roi des Francs comme leur futur libérateur. Plus poussé toutefois par sa cupidité que par les intérêts de sa nouvelle religion, Clovis envahit l'Aquitaine, et la victoire de Vouillé, en 507, porta ses possessions de la Loire aux Pyrénées. Après sa mort, les pays du Midi furent assez bizarrement distribués entre ses successeurs. Chilpéric Ier puis Gontran possédèrent la plus grande partie de la Novempopulanie. Ce dernier, pour la conserver, dut la disputer d'un côté à un prétendant, nommé Godowald, qui voulait reconstituer au sud de la Loire la civilisation romaine, de l'autre aux Vascons, peuple espagnol qui commençait déjà à se fixer dans l'Aquitaine. Le prétendant et ses projets furent anéantis avec la ville de *Lugdunum Convenarum* (Lyon de Comminges, rebâtie plus tard sous le nom de Saint-Bertrand), en 585 ; les Vascons, après deux campagnes infructueuses dirigées contre eux (581 et 587), furent enfin subjugués en 602, mais restèrent dans le pays où ils s'étaient peu à peu répandus et qui prit dès lors le nom de *Vasconie* ou *Gascogne*. Un duc leur fut donné comme gouverneur : *Genialis*, à qui succéda *Aghinan*. On ne connaît de ces deux personnages que les noms.

La ruine de Lyon de Comminges et la défaite des Gascons ne rendirent toutefois ni complète ni définitive la soumission de la Gaule du Midi à celle du Nord. Les rois francs eux-mêmes rétablirent dans l'Aquitaine (nom donné désormais à tous les pays s'étendant entre la Loire et les Pyrénées) un état qui, avec sa vassalité officielle, sut conserver une grande indépendance. Dagobert en fit un apanage pour son frère puîné *Caribert*, qui prit le titre de roi de Toulouse (630-631) et eut pour successeurs, comme simples ducs d'Aquitaine : *Childéric* (631-637) ; *Boggis* et *Bertrand* (637-688) ; *Eudes* (688-755), qui ne put empêcher les Sarrasins de piller toute la Gascogne et d'y ruiner Eauze (727), dont le siége métropolitain fut transféré à Auch ; enfin *Hunald* et *Waïfre*, vivement combattus par Pépin le Bref et par Charlemagne, et

vaincus par ce dernier, en 768. Treize ans après (781), Toulouse, qui avait été la capitale de ce duché, devenait celle du nouveau royaume d'Aquitaine, que gouvernèrent *Louis le Débonnaire* jusqu'à son élévation à la dignité impériale (814), *Pépin Ier*, fils de Louis (815-839), *Pépin II* (839-855), *Charles*, fils de Charles le Chauve (855-865), et *Louis le Bègue*, qui, par son avènement au trône de France, en 877, réunit de nouveau le Midi au Nord. Mais cette réunion absolument fictive ne servit qu'à consommer l'indépendance des ducs de Gascogne, d'abord simples préfets des ducs ou des rois d'Aquitaine. Dès avant le départ de Louis le Bègue, *Sanche-Mitarra Ier*, élu par le peuple en 872, fondait la maison des ducs héréditaires de Gascogne. Il eut pour successeurs : *Sanche-Mitarra II ; Garcie-Sanche*, dit *le Courbé ; Sanche-Garcie ; Sanche-Sanchez ; Guillaume-Sanche*, le vainqueur des Normands et le fondateur de Saint-Sever en 980 ; *Bernard-Guillaume* (984-1010), *Sanche-Guillaume II* (1010-1032) et *Bérenger* (1032-1036), mort sans enfants. L'héritier de Bérenger, *Eudes*, comte de Poitiers, étant mort lui-même en 1040, Bernard II, comte d'Armagnac, s'empara du duché, mais dut le restituer en 1070 à son suzerain immédiat, le comte *Guillaume IV de Poitiers*, duc d'Aquitaine, dont l'arrière-petite-fille, *Éléonore*, dite *de Guienne*, porta l'Aquitaine presque entière d'abord à Louis VII par un premier mariage, en 1137, puis par un second mariage, en 1152, à Henri Plantagenet comte d'Anjou. Henri, par son avènement au trône d'Angleterre, en 1155, fit de l'Aquitaine un fief anglais, et elle le demeura jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans, sauf toutefois quelques fiefs importants de la Gascogne qui s'en détachèrent au profit des rois de France ; ces fiefs se trouvèrent presque tous situés sur le territoire actuel du Gers.

Au-dessous des ducs de Gascogne et des ducs d'Aquitaine s'étaient formées des seigneuries puissantes dont la plus ancienne, le *Fezensac* (*pagus Fidentiacus*), apparaît dès 920. Garcie-Sanche en fit alors un comté héréditaire ; mais il en

démembra bientôt, en 937, le comté d'*Astarac*, et un peu plus tard s'en détacha encore l'*Armagnac*, dont les possesseurs, honorés également du titre de comte, sont dans l'histoire les plus célèbres des souverains féodaux qui ont dominé sur la Gascogne centrale. Le premier fut *Bernard le Louche*, qui prit possession vers 960. L'Astarac à son tour fut démembré, vers 1020, pour former le *Pardiac*. Enfin de l'Armagnac lui-même se sépara de *Fezensaguet*, vers 1163. A ces cinq fiefs, il faut ajouter le petit comté de *Gaure*, au sud de Lectoure, la vicomté de *Lomagne*, beaucoup plus considérable, et le duché d'*Albret*, qui arrivait jusqu'à la mer et dont relevait le *Condomois* ou pays de Condom.

Tous ces pays n'eurent point d'abord de vraies capitales : les seigneurs établissaient leur résidence habituelle sur les collines les plus escarpées, dans leurs châteaux les mieux fortifiés, et leur personnel administratif, peu nombreux du reste, les y accompagnait. C'est ainsi que les comtes de Pardiac, même après le treizième siècle, continuèrent d'habiter leur forteresse de *Monlezun*, près de Marciac, dont les ruines sont belles encore. *Aignan* paraît avoir été le château primitif des comtes d'Armagnac. Dès le quatorzième siècle, les capitales des autres pays étaient officiellement : *Vic-Fezensac* pour le Fezensac, *Auch* pour l'Armagnac, *Mirande* pour l'Astarac, *Mauvezin* pour le Fezensaguet, *Fleurance* pour le pays de Gaure, *Lectoure* pour la Lomagne, cette dernière ville après avoir eu quelque temps des comtes particuliers. Auch toutefois n'était guère qu'un chef-lieu honorifique, car elle appartenait à ses archevêques, de même que Condom à ses moines bénédictins et plus tard à ses évêques. Lombez fut toujours une possession des puissants comtes du *Comminges*, dont le territoire dépassait de tous côtés les limites de l'arrondissement actuel de Saint-Gaudens, dans la Haute-Garonne.

L'unité politique et administrative se réalisa en très-grande partie, pour les pays du Gers, au profit de la maison d'Armagnac. Celle-ci par ses alliances, par ses conquêtes ou par ses crimes, réunit en ses mains les autres fiefs, l'Astarac et le

pays de Gaure exceptés. Le Fezensac lui revint en 1140, la Lomagne en 1325, le Pardiac en 1402, le Fezensaguet en 1403. Ces deux derniers comtés furent violemment saisis par le terrible Bernard VII, dont les sanglants exploits n'eurent point la Gascogne seule pour théâtre : il devint à Paris, par suite du mariage de sa fille avec le prince Charles d'Orléans (ce prince méditait la vengeance de son père Louis, assassiné par le duc de Bourgogne, Jean Sans-Peur), le chef de la faction des Armagnacs, dont la lutte avec le parti des Bourguignons ensanglanta, de 1416 à 1418, la capitale et tous ses environs, et contribua à amener, en 1420, le traité de Troyes, qui unissait la couronne de France et celle d'Angleterre sur la tête d'un prince anglais. Quelques services réels et de coupables intrigues valurent à Bernard VII, en 1415, l'épée de connétable.

La maison d'Armagnac finit à son tour d'une manière tragique; mais, avant de raconter sa chute, nous devons achever d'exposer la situation territoriale et politique des pays du Gers, depuis le dixième jusqu'au quatorzième siècle.

Les monastères, qui, au moyen âge, s'occupèrent avec tant de zèle et de succès du défrichement du sol, de l'adoucissement des mœurs et des progrès de l'intelligence, furent assez nombreux dans l'Armagnac et dans les contrées liées à son histoire. Ceux de *Saint-Orens* d'Auch, de *Pessan*, de *Sére*, de *Faget* et de *Saint-Mont*, fondés au septième siècle, de *Lombez*, fondé en 793, de *Simorre*, de *Saint-Justin-de-Pardiac* et de *Saramon*, fondés au neuvième siècle, et de *Condom*, dont l'origine remonte à l'an 900 environ, appartenaient à l'ordre bénédictin, de même que plusieurs autres moins importants ; les villages ou les villes qui ont pris leurs noms leur doivent leur existence et leur prospérité. Un couvent fut aussi, au dixième siècle, le noyau de la ville ressuscitée d'Eauze. Les maisons de *Planselve*, de *Bouillas*, de *Flaran*, de *Tasque* et de *Berdoues* suivaient l'institut essentiellement agricole de Cîteaux ; elles aussi, mais assez longtemps après leur fondation vers le milieu du douzième siècle et

avec d'autres circonstances, contribuèrent à la création de nouvelles villes.

En dehors des anciennes capitales des cités romaines, dont une même, Eauze, resta longtemps une ruine, le territoire du Gers actuel possédait, en effet, peu de villes au dixième siècle. A l'imitation des monastères bénédictins, les abbayes de Cîteaux, les évêques et même les seigneurs laïques s'occupèrent d'en construire. Lombez, Condom, Eauze et Simorre se formèrent peu à peu à l'ombre des tours de leurs monastères; la dernière seulement fut rebâtie d'un seul jet en 1141, après un incendie. Saint Austinde, archevêque d'Auch, fonda tout à la fois, en 1060, *Nogaro* et son prieuré.

Ce fut surtout au treizième siècle et dans la première moitié du siècle suivant que la construction de nouvelles villes devint dans tout le Midi de la France le but d'un mouvement activé d'un côté par les aspirations des peuples, de l'autre par l'émulation des possesseurs territoriaux. Un besoin immense de liberté s'était fait sentir dans le Nord dès le onzième siècle ; il se manifesta un peu plus tard au sud de la Loire, et y fut généralement bien accueilli par les puissants de l'époque. Les historiens ont trop peu remarqué ce mouvement communal dans les provinces méridionales de la France ; s'il produisit moins de luttes que dans les provinces septentrionales, il n'en fut pas moins universel et moins fécond.

Pour mieux associer les libertés municipales avec les facilités du commerce et de l'industrie, et un peu aussi dans un but fiscal, on traça au cordeau, sur des terrains vagues ou sur des emplacements de petits villages, des rues régulières se croisant à angles droits, laissant sur un point central un espace rectangulaire destiné à porter quatre préaux couverts et un hôtel de ville. Les nouvelles villes tracées, on appelait les populations d'alentour, leur promettant émancipation de tout servage et faculté de s'administrer elles-mêmes moyennant un impôt modéré. Ces libertés furent généralement respectées par les possesseurs territoriaux, et exercées sans trou-

bles. Ainsi naquirent : *Aurimont;* — *Avensac;* — *Barcelonne* (vers 1300); — *Bassoues*, qui resta une possession des archevêques d'Auch; — *Beaucaire* (?); — *Beaumarchès* (1301), fondation des moines de Bouillas; — *Bretagne;* — *Cologne* (1286), fondée en paréage (c'est-à-dire avec le partage des revenus) par Odon de Terride et le roi Philippe le Bel; — *Fleurance* (1280); — *Gimont*, qui lors de sa construction par un abbé de Planselve, en 1322, prit pour

Abbaye de Flaran.

quelque temps le nom de Franqueville; — *Lannepax* (vers 1300); — *Marciac* (1298); — *Marguestau;* — *Masseube;* — *Meilhan;* — *Miélan;* — *Miradoux;* — *Mirande*, création des abbés de Berdoues (1287); — *Montguilhem;* — *Montréal-du-Gers* (1255), bâti par Gérard V, comte d'Armagnac; — *Pavie* (1281); — *Pis;* — *Plaisance* (vers 1330); — *Seissan* (1340); — *Solomiac* (1332), qui doit son existence à un

abbé de Gimont ; — *Tudelle ;* — *Valence*, fille de l'abbaye de Flaran ; — *Villecomtal ;* — *Villefranche* (1293).

Ces villes ou « bastides », celles du moins qui réunirent assez d'habitants, car toutes ne prospérèrent pas, jouirent réellement des privilèges municipaux et commerciaux les plus étendus ; plusieurs prirent le titre de républiques. Elles étaient gouvernées par des consuls annuels au nombre d'abord de six, puis de quatre, assistés par deux conseils. Les seigneurs y entretenaient un lieutenant chargé de rendre la justice, et un collecteur chargé de recevoir les contributions ; mais ces officiers n'intervenaient jamais dans l'administration intérieure de la commune. Les villes anciennes, à l'imitation des bastides, reçurent des chartes très libérales et virent s'accroître le nombre de leurs habitants.

Lombez et Condom virent, au commencement du quatorzième siècle, leurs monastères érigés en évêchés (1317) ; Mirande fut appelée au même honneur ; mais les oppositions de l'archevêque d'Auch parurent si justes que le pape retira sa bulle. Eauze ne recouvra pas son antique siége métropolitain. Lectoure demeura évêché. Il y eut donc quatre diocèses, avant la Révolution, sur le territoire du département du Gers. Chaque évêque possédait la souveraineté temporelle de sa capitale, à l'exception des évêques de Lectoure, qui la partagèrent avec les comtes d'Armagnac lorsque ceux-ci héritèrent de la Lomagne.

Les derniers comtes d'Armagnac, épris de la magnifique position de Lectoure sur un promontoire facile à fortifier, en firent dès 1325 leur principale résidence, leur capitale et leur grande place de guerre. Louis XI devait en faire le tombeau de leur puissance trop souvent malfaisante. Leur chute fut présagée par plusieurs désastres. Jean Ier porta ses visées ambitieuses sur le comté de Béarn, qu'il voulut disputer à Gaston Phœbus, comte de Foix, légitime héritier de ce vaste domaine. Vaincu par son rival à la bataille de Launac (Haute-Garonne), en 1362, il fut fait prisonnier et contraint de signer une paix humiliante. Son petit-fils, le fameux Ber-

Mirande.

nard VII, devenu connétable de France et le chef de la faction des Armagnacs, fut massacré à Paris chez un maçon qui, lui ayant offert un refuge, le trahit ensuite (1418). Jean IV, félon envers Charles VII, osa lui disputer le Comminges, légué (1443) au roi de France. Le dauphin Louis vint l'assiéger dans l'Isle-Jourdain, le prit et le tint deux ans en captivité. Son fils, Jean V, fut un monstre d'iniquité. Voulant épouser sa sœur Isabelle, il poignarda son aumônier qui refusait de bénir le mariage et obtint par corruption une bulle falsifiée qui l'autorisait. Il fut accusé de trahir au profit de l'Angleterre les intérêts de la France et s'allia aux grands barons révoltés contre Louis XI. Le roi envoya sur Lectoure une première armée qui prit la ville par famine, après huit mois de siége. Le comte s'échappa, et une trahison lui rendit même sa capitale. Aussitôt s'avança une seconde armée, que commandait le cardinal Jouffroy, évêque d'Albi. Après trois mois de siège, une nouvelle trahison ouvrit aux troupes royales les portes de la ville, qui fut saccagée. Le comte fut massacré aux côtés de sa femme légitime, Jeanne de Foix (1473). Le comté, réuni à la couronne en 1481, fut rendu par Charles VIII au frère puîné de Jean V, Charles Ier, qui mourut sans enfants en 1497. Il n'eut point toutefois le roi pour héritier : le duc d'Alençon et sa femme Marguerite de Valois portèrent ce fief dans la maison de Béarn. L'annexion officielle et définitive n'eut lieu qu'à l'avénement d'Henri IV.

L'Astarac conserva, jusqu'à la Révolution, ses maîtres particuliers ; mais il fut, lui aussi, dès le quinzième siècle, administrativement réuni aux autres provinces françaises.

Les guerres de religion furent désastreuses pour le Gers comme pour tout le Midi. Le pays fut tour à tour parcouru par Montgommery, chef des calvinistes, qui pillait les villes et détruisait les églises, et par le royaliste Montluc, enfant de l'Armagnac, qui vengeait par le meurtre les ravages qu'avaient commis les protestants. Le supplice de Montgommery à Paris, le 26 juin 1574, la mort de Montluc à son château d'Estillac, en Agenais, en 1577, et surtout l'avénement d'Henri IV en

1589, donnèrent enfin le repos à la contrée, dont plusieurs villes, telle que Montréal, ne se relevèrent jamais complètement de leurs ruines.

Le dix-septième siècle se passa pour la Gascogne sans commotion sanglante. Cette province fut réunie au gouvernement militaire de la Guienne, mais elle forma, dès 1716, une généralité ou intendance civile, avec Auch pour capitale ; cette généralité fut divisée en cinq élections ou divisions fiscales : Armagnac, Astarac, Lomagne, Comminges (dans la Haute-Garonne) et Rivière-Verdun (dans le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne). L'intendant d'Étigny, qui gouverna la généralité de 1751 à 1767, s'occupa avec le plus grand dévouement de la prospérité matérielle de ses administrés, et sa mémoire est encore vénérée à Auch, qui lui a élevé une statue.

La Révolution, effaçant toutes les limites de fiefs et de provinces, créa le département du Gers, en 1790, mais en supprimant aussitôt après les évêchés de Condom, de Lectoure et de Lombez. Le département était vers le nord-est un peu plus étendu qu'aujourd'hui, car alors le département de Tarn-et-Garonne n'existait pas encore. Lorsque ce dernier fut ajouté, en 1808, on prit au Gers quelques communes de la Lomagne et du pays de Rivière-Verdun.

En 1851, lors du coup d'État qui prépara le second empire, les populations des campagnes se soulevèrent, mais la garnison d'Auch défendit la ville, et les insurgés rentrèrent dans leurs foyers. C'est le seul épisode qui ait marqué l'histoire du Gers depuis son organisation actuelle.

VII. — Personnages célèbres.

Quatrième siècle. — Rufin, d'Eauze, homme d'État, conseiller de Théodose, puis d'Arcadius. Ayant acquis par ses malversations d'immenses richesses, il appela les Wisigoths pour en être soutenu contre son rival Stilicon, qui le fit assassiner à Constantinople, en 395.

Onzième siècle. — Saint Austinde, archevêque d'Auch, fondateur de Nogaro et de son église en 1060, mort en 1068.

Onzième et douzième siècle. — Saint Bertrand, de la famille des seigneurs de l'Isle-Jourdain, évêque de Comminges de 1073 à 1123, releva de ses ruines l'antique *Lugdunum Convenarum*, qui s'appelle aujourd'hui Saint-Bertrand, et où son tombeau est le but d'un pèlerinage fréquenté. Sa ville natale lui a élevé une statue.

Quatorzième siècle. — Le cardinal Arnaud d'Aux, évêque de Poitiers, puis nonce en Angleterre, fondateur (1318) de la collégiale de Larroumieu, sa patrie, mort en 1321.

Quinzième siècle. — Bernard VII, comte d'Armagnac (1365-1418), connétable de France, chef de la faction des Armagnacs.

Seizième siècle. — Blaise de Montluc, né à Sainte-Gemme, près de Saint-Puy, non moins célèbre par sa bravoure et par ses cruautés envers les protestants que par ses *Commentaires*, où il explique, dans un style admirable et avec une brutale franchise, sa carrière militaire et ses exécutions sanglantes. — Le maréchal de Bellegarde, seigneur de Saint-Lary, mort en 1579. — Le poëte Pey de Garros (1500-1580), né à Lectoure, dont les œuvres, assez remarquables, sont le plus ancien monument imprimé dela langue gasconne. — Le cardinal Georges d'Armagnac (1501-1585), archevêque de Toulouse puis d'Avignon, ambassadeur, ami des arts. — François de Belleforest (1530-1585), né près de Samatan, mauvais historien et géographe médiocre. — Salluste du Bartas (1544-1590), né près d'Auch, poëte dont un grand nombre de vers ne sont pas sans mérite. — Le maréchal de Biron (1562-1602), né au château de Gontaut-Biron, dans la commune de Saint-Blancard, fut l'ami d'Henri IV dont il trahit les intérêts en faveur des ducs de Savoie, et fut condamné à mort pour crime de haute trahison.

Dix-septième siècle. — Le marquis Antoine de Roquelaure, (1543-1625), maréchal de France, né près de Lectoure. — Nogaret de Lavalette, duc d'Épernon, favori d'Henri III

(1554-1642), né au château de Caumont, près de Samatan. — Scipion Dupleix (1569-1661), né près de Gondrin, historiographe de Louis XIII, philosophe, grammairien, auteur d'une grande *Histoire de France depuis Pharamond.* — J.-B.-Gaston, marquis puis duc de Roquelaure (1617-1683), célèbre par ses bouffonneries à la cour de Louis XIII et de Louis XIV. — J.-G. d'Astros, poëte gascon, prêtre à Saint-Clar.

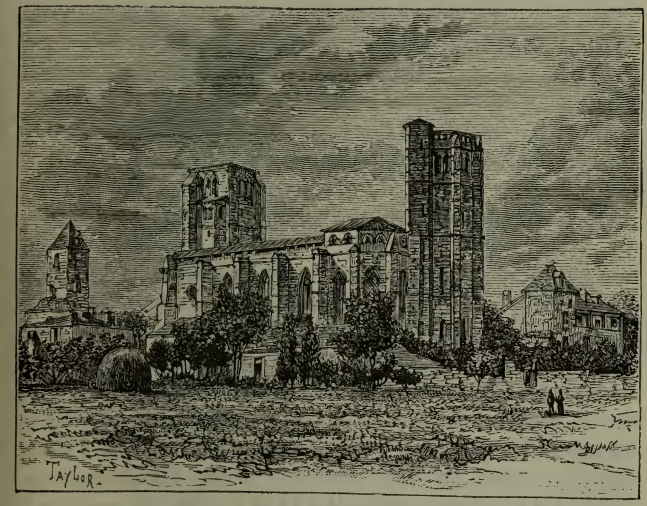

Église de Larroumieu et restes du palais d'Arnaud d'Aux.

Dix-huitième siècle. — Pierre de Montesquiou d'Artagnan (1645-1725), maréchal de France, né au château d'Armagnac, près de Condom.— J.-B.-Gaston, duc de Roquelaure (1656-1738), maréchal de France.

Dix-neuvième siècle. — Le maréchal Lannes (1769-1809), né à Lectoure qui lui a élevé une statue, blessé à mort à la bataille d'Essling. — Le général Dessoles (1767-1828), né à Auch ; ses conseils décidèrent, en 1814, l'empereur Alexan-

dre à rappeler les Bourbons, qui le récompensèrent en le nommant ministre d'État, puis ministre des affaires étrangères. — Le vice-amiral Villaret de Joyeuse (1750-1812), né à Auch, se distingua, en 1794 et 1795, dans plusieurs batailles navales contre les Anglais. — L'abbé de Montesquiou-Fezensac (1757-1832), né au château de Marsan, homme politique, ministre sous la Restauration. — Le comte de Salvandy (1795-1856), né à Condom, homme politique et littérateur ; ministre de l'instruction publique de 1837 à 1839 et de 1845 à 1848, il signala son administration par une grande activité et par d'excellentes réformes. — L'abbé Monlezun, érudit, né à Saramon, mort en 1859, auteur d'une *Histoire de la Gascogne* assez estimée. — Le maréchal Canrobert, né en 1809. — Adolphe Granier de Cassagnac (1808-1880), homme politique et écrivain, né dans le canton de Plaisance.

VIII. — Population, langue, culte, instruction publique

La *population* du Gers était, au commencement de 1877, de 283,546 habitants (143,243 du sexe masculin, 140,303 du sexe féminin), plus forte d'un dixième qu'en 1801, bien que depuis lors le pays ait perdu plusieurs communes par la formation du département de Tarn-et-Garonne. Cette augmentation, déjà bien faible, comparée à celle de la plupart des départements depuis le commencement de ce siècle, a complètement cessé dès 1840 environ, et une diminution très rapide lui a bientôt succédé. De 1846 à 1856, la perte était déjà de 10,000 habitants, soit mille par année ; de 1856 à 1866, de 12,000 ; de 1866 à 1876, encore de 12,000. Ce fâcheux résultat est dû au penchant vers l'émigration, qui est la maladie de toute la Gascogne. Ce penchant est si fort chez les populations du Gers, qu'une agence d'émigration pour la Plata a pu s'établir au milieu d'elle, à Miélan, où elle enrôle pour l'Amérique un grand nombre d'habitants du Gers et des Hautes-Pyrénées. Par le chiffre de la population, le Gers occupe le soixante-sixième rang parmi les départements

français. Le chiffre des habitants divisé par celui des hectares ou plutôt des kilomètres carrés donne une moyenne de 45 habitants par kilomètre carré, inférieure de 25 habitants à la moyenne générale de la France, qui est égale à 70. Sous ce rapport de la densité de la population ou de la *population spécifique*, le Gers est le soixante-seizième département ; dix seulement sont moins peuplés relativement à leur surface.

La *langue* le plus universellement parlée, parmi la population ouvrière des villes aussi bien que dans les campagnes, est le patois gascon, langue dérivée du latin comme le français, mais se rapprochant davantage de l'idiome qui leur a servi de souche commune. Le français est partout compris et peu de personnes sont embarrassées pour s'en servir ; néanmoins le progrès de l'instruction primaire et le contact de plus en plus fréquent avec les étrangers n'en ont pas rendu l'usage exclusif, et ce résultat n'est pas encore à la veille d'être obtenu : bien que sachant le français, les habitants conserveront longtemps une prédilection marquée pour le langage de leurs aïeux.

Presque tous les habitants du Gers sont catholiques.

L'instruction primaire est parmi eux assez développée. Sur 1,908 jeunes gens appelés au tirage au sort en 1875, 68 seulement étaient complètement illettrés, 5 savaient lire seulement, 1816 savaient lire, écrire et compter, 15 avaient le grade de bachelier. Sur 4,268 mariés, 3,052 savaient écrire, en 1876. Toutefois, sur 20 accusés dans cette même année 1876, il s'en trouva 11 qui ne savaient ni lire ni écrire et 9 qui savaient lire et écrire ; mais on sait que c'est parmi les ignorants que les crimes sont ordinairement le plus communs.

Le département possède : un *lycée départemental* (480 élèves) et une *école normale primaire*, à Auch ; — des *colléges communaux* (230 élèves) à Condom et à Lectoure ; — un *grand* et un *petit séminaire*, à Auch ; — deux *colléges ecclésiastiques*, à Eauze et à Gimont ; — 833 *écoles primaires* fréquentées par 30,000 élèves ; — 23 *salles* d'asile recevant 2,000 enfants des deux sexes.

IX. — Divisions administratives.

Le département du Gers forme : le diocèse d'Auch ; — les première et septième subdivisions de la dix-septième région militaire (Toulouse). — Il ressortit : à la Cour d'appel d'Agen ; — à l'Académie de Toulouse ; — à la vingt-septième légion de gendarmerie (Toulouse) ; — à la dixième inspection des ponts et chaussées ; — à la vingt-deuxième conservation des forêts (Pau) ; — à l'arrondissement minéralogique de Bordeaux (division du Sud-Ouest). — Il comprend 5 arrondissements (Auch, Condom, Lectoure, Lombez, Mirande), 29 cantons, 465 communes.

Chef-lieu du département : AUCH.

Chefs-lieux d'arrondissement : AUCH, CONDOM, LECTOURE, LOMBEZ, MIRANDE.

Arrondissement d'Auch (6 cant.; 85 com.; 131,481 hect.; 58,959 h.).

Canton (Nord) d'Auch (16 com.; 25,450 hect.; 12,236 h.). — Auch (Nord) — Augnax — Castin — Crastes — Duran — Lahitte — Leboulin — Mirepoix — Montaut — Montégut — Nougaroulet — Preignan — Puycasquier — Roquelaure — Sainte-Christie — Tourrenquets.

Canton (Sud) d'Auch (17 com.; 14,962 hect.; 24,665 h.). — Auch (Sud) — Auterrive — Barran — Boucagnères — Durban — Haulies — Labarthe — Lasséran — Lasseube-Propre — Mombert — Orbessan — Ornézan — Pavie — Pessan — Saint-Jean-le-Comtal — Sansan — Seissan.

Canton de Gimont (11 com.; 956 hect.; 8,689 h.). — Ansan — Aubiet — Blanquefort — Escornebœuf — Gimont — Isle-Arné (L') — Juilles — Lussan — Marsan — Sainte-Marie — Saint-Sauvy.

Canton de Jegun (12 com. ; 19,626 hect.; 6,529 h.). — Antras — Arcamont — Biran — Brouilh (Le) — Castillon-Massas — Jegun — Lavardens — Mérens — Ordan-Larroque — Peyrusse-Massas — Roquefort — Saint-Lary.

Canton de Saramon (15 com.; 18,144 hect.; 6,392 h.). — Aurimont — Bédéchan — Boulaur — Castelnau-Barbarens — Faget-Abbatial — Lamaguère — Lartigue — Moncorneil-Grazan — Monferran-Plavès — Pouyloubrin — Saramon — Sèméziès-Cachan — Tachoires—Tirent-Pontéjac — Traversères.

Canton de Vic-Fezensac (15 com.; 23,651 hect.; 10,151 h.). — Bazian — Belmont — Caillavet — Callian — Castillon-Debats — Cazaux-d'Anglès — Marambat — Mirannes — Prénceron — Riquepeu — Roquebrune — Saint-Arailles — Saint-Jean-Poutge — Tudelle — Vic-Fezensac.

Arrondissement de Condom (6 cant.; 87 com.; 145,797 hect.; 67,172 h.).

Canton de Cazaubon (15 com.; 24,218 hect.; 10,999 h.). — Ayzieu — Bourrouillan — Campagne — Castex — Cazaubon — Estang — Lannemaignan — Larée — Lias — Marguestau — Mauléon — Maupas — Monclar — Panjas — Réans.

Canton de Condom (12 com.; 23,455 hect.; 13,391 h.). — Beaumont — Béraut — Blaziert — Cassaigne — Castelnau-sur-Auvignon — Caussens — Condom — Gazaupouy — Larressingle — Larroumieu — Mansencôme — Mouchan.

Canton d'Eauze (11 com.; 22,338 hect.; 9,889 h.). — Bascous — Bretagne — Courrensan — Dému — Eauze — Lagraulas — Lannepax — Mourède — Noulens — Ramouzens — Séailles.

Canton de Montréal (9 com.; 24,164 hect.; 9,947 h.). — Castelnau-d'Auzan — Cazeneuve — Fourcès — Gondrin — Labarrère — Lagraulet — Larroque-sur-l'Osse — Lauraët — Montréal.

Canton de Nogaro (24 com.; 30,472 hect.; 14,128 h.). — Arbladele-Haut — Bétous — Caupenne — Cravencères — Espas — Houga (Le) — Lanne-Soubiran — Laujuzan — Loubédat — Luppé — Magnan — Manciet — Montguilhem — Monlezun — Mormès — Nogaro — Perchède — Sainte-Christie — Sainte-Grède — Saint-Martin — Salles — Sion — Sorbets — Toujouse.

Canton de Valence (16 com.; 21,150 hect.; 8,818 h.). — Ayguetinte — Beaucaire — Bezolles — Bonas — Castéra-Verduzan — Justian — Lagardère — Larroque-Saint-Sernin — Maignaut — Roquépine — Roques — Rozès — Saint-Orens-Pouy-Petit — Saint-Paul-de-Baïse — Saint-Puy — Valence.

Arrondissement de Lectoure (5 cant.; 72 com.; 98,516 hect.; 45,014 h.).

Canton de Fleurance (19 com.; 26,113 hect.; 12,263 h.). — Brugnens — Castelnau-d'Arbieu — Céran — Cézan — Fleurance — Gavarret — Goutz — Lalanne — Lamothe-Goas — Miramont — Montestruc — Pauilhac — Pis — Préchac — Puysségur — Réjaumont — Sainte-Radegonde — Sauvetat (La) — Urdens.

Canton de Lectoure (14 com.; 25,968 hect.; 12,285 h.). — Berrac — Castéra-Lectourois — Lagarde — Larroque-Engalin — Lectoure — Ligardes — Marsolan — Mas-d'Auvignon — Pergain-Taillac — Pouy-Roquelaure — Saint-Avit-Frandat — Saint-Martin-de-Goyne — Saint-Mézard — Terraube.

Canton de Mauvezin (16 com.; 17,277 h.; 8,488 h.). — Avensac — Bajonnette — Homps — Labrihe — Mansempuy — Maravat — Mauvezin — Monfort — Saint-Antonin — Saint-Brès — Sainte-Gemme — Saint-Orens — Sarrant — Sérempuy — Solomiac — Taybosc.

Canton de Miradoux (9 com.; 13,928 hect.; 5,103 h.). — Castet-Arrouy — Flamarens — Gimbrède — Miradoux — Peyrecave — Plieux — Saint-Antoine — Sainte-Mère. — Sempesserre.

Canton de Saint-Clar (14 com.; 15,230 hect.; 6,875 h.). — Avezan — Bivès — Cadeilhan — Castéron — Estramiac — Gaudonville — Isle-

Bouzon (L') — Magnas — Mauroux — Pessoulens — Saint-Clar — Saint-Créac— Saint-Léonard — Tournecoupe.

Arrondissement de Lombez (4 cant.; 71 com.; 79,766 hect.; 37,275 h.).

Canton de Cologne (13 com.; 11,349 hect.; 5,238 h.). — Ardizas — Catonvielle — Cologne — Encausse — Montbrun — Roquelaure-Saint-Aubin — Sainte-Anne — Saint-Cricq — Saint-Georges — Saint-Germier — Sirac — Thoux — Touget.

Canton de l'Isle-Jourdain (16 com.; 23,699 hect.; 11,061 h.). — Auradé — Beaupuy — Castillon-Savès — Clermont-Savès — Endoufielle — Frégouville — Garbic — Giscaro — Isle-Jourdain (L') — Lias — Marestaing — Maurens — Monferran-Savès — Pujaudran — Razengues — Ségoufielle.

Canton de Lombez (27 com.; 27,889 hect.; 12,794 h.). — Betcave-Aguin — Cadeillan — Espaon — Garravet — Gaujac — Gaujan — Laymont — Lombez — Meilhan — Mongauzy — Montadet — Montamat — Montégut — Montpezat — Pellefigue — Puylauzic — Sabaillan — Saint-Élix — Saint-Lizier-du-Planté — Saint-Loube — Saint-Martin — Saint-Soulan — Sauveterre — Sauvimont — Simorre — Tournan — Villefranche.

Canton de Samatan (15 com.; 16,784 hect.; 8,182 h.). — Bézéril — Cazaux-Savès — Labastide-Savès — Lahas — Monblanc — Montiron — Nizas — Noilhan — Pébées — Polastron — Pompiac — Saint-André — Samatan — Savignac-Mona — Seysses-Savès.

Arrondissement de Mirande (8 cant.; 150 com.; 109,288 hect.; 75,126 h.).

Canton d'Aignan (13 com.; 18,956 hect.; 7,426 h.). — Aignan — Avéron-Bergelle — Bouzon-Gellenave — Castelnavet — Fustérouau—Lous-sous-Débat — Lupiac — Margouet-Meymes — Puydraguin — Sabazan — Saint-Pierre-d'Aubezies — Sarragachies — Thermes.

Canton de Marciac (19 com.; 16,754 hect.; 8,199 h.). — Armentieux — Beccas — Blouzon-Sérian — Cazaux-Villecomtal — Juillac — Ladevèze-Rivière — Ladevèze-Ville — Laveraët— Marciac — Monlezun — Montpardiac — Pallanne — Ricourt — Saint-Justin — Scieurac-et-Flourès — Sembouès — Tillac — Tourdun — Troncens.

Canton de Masseube (23 com.; 23,849 hect.; 9,465 h.). — Arrouède — Aujan-Mournède — Bellegarde — Bézues-Bajon — Cabas-Loumassès — Chélan — Cuélas — Esclassan-Labastide — Lalanne-Arqué — Lourties-Montbrun — Manent-Montané — Masseube — Monbardon — Monlaur-Bernet — Mont-d'Astarac — Monties-Aussos — Panassac — Ponsan-Soubiran — Saint-Arroman — Saint-Blancard — Samaran — Sarcos — Sère.

Canton de Miélan (19 com.; 19,178 hect.; 10,162 h.). — Aux-Aussat — Barcugnan — Betplan — Castex — Duffort — Estampes — Haget — Laguian-Miélan — Malabat — Manas-Bastanous — Miélan — Montaut — Montégut-Arros — Mont-de-Marrast — Sadeillan — Sainte-Aurence-Cazaux — Sainte-Dode — Sarraguzan — Villecomtal.

Canton de Mirande (24 com.; 27,398 hect.; 12,808 h.). — Artigue-

dieu — Bazugues — Belloc-Saint-Clamens — Clermont-Pouyguillès — Idrac-Respaillès — Laas — Labéjan — Lagarde-Hachan — Lamazère — Lasserre-Berdoues — Loubersan — Marseillan — Miramont— Mirande — Moncassin — Ponsampère — Saint-Élix-Theux — Saint-Martin — Saint-Maur — Saint-Médard — Saint-Michel — Saint-Ost — Sauviac — Viozan.

Canton de Montesquiou (17 com.; 25,727 hect.; 8,460 h.). — Armous-et-Cau — Bars — Bassoues — Castelnau-d'Anglès — Courties — Estipouy — Gazax-et-Baccarisse — Isle-de-Noé (L') — Louslitges — Mascaras — Monclar — Montesquiou — Mouchès — Peyrusse-Grande — Peyrusse-Vieille — Pouylebon — Saint-Christaud.

Canton de Plaisance (15 com.; 15,259 hect.; 8,042 h.). — Beaumarchès — Cahuzac — Cannet — Couloumé-Mondebat — Galiax — Goux — Izotges — Jû-Belloc — Lasserade — Maumusson-Laguian — Plaisance — Préchac — Saint-Aunix-Lengros — Tasque — Tieste-Uragnoux.

Canton de Riscle (20 com. ; 22,167 hect.; 10,564 h.). — Arblade-le-Bas — Aurensan — Barcelonne — Bernède — Caumont — Corneillan — Gée-Rivière — Labarthette — Lannux — Lelin-Lapujolle — Maulichères — Projan — Riscle — Saint-Germé — Saint-Mont — Ségos — Tarsac — Vergoignan — Verlus — Viella.

X. — Agriculture, productions.

Sur les 628,031 hectares du département du Gers, on compte :

Terres labourables.	305,565 hectares.
Vignes.	142,160
Bois et forêts.	44,955
Prairies naturelles et vergers . . .	55,880
Pâturages et pacages.	3,370
Terres incultes	23,870

Le département, en 1876, renfermait 20,000 chevaux, 1,500 mulets, 2,750 ânes, 40,000 bœufs et taureaux, 86,000 vaches et génisses, 17,000 veaux, 146,000 moutons des races du pays, 6,000 moutons de races perfectionnées, 2,600 boucs et chèvres, 56,000 porcs; ces derniers animaux avaient produit dans l'année 381,250 kilog. de laine valant 514,687 fr., et 75,000 kilog. de suif valant 63,750 fr. Un grand nombre d'oies grasses, de dindons et autres volailles peuplent les basses-cours; l'agriculture est représentée par 15,000 ruches en activité, qui produisent annuellement 46,500 kilog. de miel et 31,000 kilog. de cire.

Le Gers est un pays essentiellement agricole ; sa seule mais inépuisable richesse est dans ses produits végétaux. Sur les 305,565 hec-

tares de terres labourables qui forment presque la moitié de sa superficie, 190,000 environ sont cultivés en céréales dont la production s'est ainsi partagée en 1876 : froment, 1,357,151 hectol.; méteil, 2,450 hectol.; seigle, 11,458 hectol.; orge, 8,032 hectol.; maïs et millet, 239,889 hectol.; avoine, 418,103 hectol. La même année, 3,700 hectares ont produit 227,920 hectol. de pommes de terre; 8,325 hectares, 63,037 hectol. de légumes secs; 65 hectares, 7,150 hectol. de betteraves; 2,200 hectares, cultivés en lin, donnent 756,000 kilog. d'huile; le colza occupe 240 hectares seulement.

Les **vins** du Gers, grâce à la nature argileuse et à la bonne exposition des coteaux, jouissent d'une réputation bien méritée; les meilleurs crus, ceux de Gouts, de Verlus et de Canet, se rattachent au célèbre vignoble de Madiran (Hautes-Pyrénées), cultivé en espaliers et en hautains. D'autres crus doivent encore être mentionnés ; ce sont ceux du canton de Cazaubon, particulièrement des communes de Maupas, Sanjas et Estang, employés, comme la plupart des autres vins du Gers, à la fabrication de l'eau-de-vie dite d'Armagnac, la plus renommée, celle du bas Armagnac surtout, après l'eau-de-vie de la Charente. Il se distille chaque année plus de 80,000 hectol. d'eau de vie. Celle du Condomois est de beaucoup inférieure à l'eau-de-vie d'Armagnac, aussi cette dernière est-elle trop souvent employée pour des coupages avec la première. Chaque propriétaire fabrique ordinairement lui-même son eau-de-vie et la fait fabriquer par des ouvriers appelés « brûleurs », exercés dans ce genre de travail; les grands établissements de distilleries sont extrêmement rares. Un certain nombre de négociants bordelais achètent en gros les eaux-de-vie d'Armagnac, mais les dénaturent dans leurs entrepôts avant de les livrer au commerce.

XI. — Industrie.

Le Gers est un des pays les plus arriérés de France au point de vue industriel. Cette infériorité tient à la faiblesse de ses ressources appartenant au règne minéral. La partie orientale du département manque même de pierre à bâtir, et, dans tout l'arrondissement de Lombez, on est obligé d'extraire l'argile du sol pour en cuire des briques. Près de Castera-Verduzan, est exploité un beau marbre jaune qui sert moins aux constructions qu'à la fabrication de petits objets d'art ou de fantaisie.

Bien que le sous-sol du département ne récèle aucun gisement notable de minerai de fer, quelques sources thermales ferrugineuses et

sulfureuses sont assez considérables pour être exploitées. Les plus fréquentées par les malades sont celles de Barbotan (com. de Cazaubon), utilisées en boues, et de Castéra-Verduzan. Des établissements plus modestes se sont élevés à la Masca (com. de Castéra-Verduzan), à Lavardens et à Bassoues.

L'industrie métallurgique n'est guère représentée que par deux fabriques d'instruments agricoles à Vic-Fezensac et à Lectoure, et une fonderie de cloches à Ramouzens. Condom possède deux verreries où se fabriquent des vitraux peints. Eauze, Condom et Vic sont les centres de la fabrication des alambics pour distiller l'eau-de-vie. On trouve des fabriques de chaussures à Fleurance et à Vic-Fezensac; des tanneries peu importantes dans les villes situées au fond des vallées; des minoteries à Plaisance et à Montestruc. Les moulins à eau, naguère presque inconnus dans la plupart des régions du Gers, tendent à devenir plus nombreux et à remplacer les moulins à vent.

XII. — Commerce, chemins de fer, routes.

Le département du Gers *exporte* des vins, des eaux-de-vie, des céréales, des volailles, des pâtés de foie d'oie et de canard, des laines brutes, des bois de chêne et de peuplier, des cuirs et des chaussures.

Il *importe* des draps, étoffes et nouveautés, des articles de modes, de mercerie, d'orfévrerie, d'ameublement, de papeterie et de librairie, du fer, des fontes, de la pierre à bâtir, des bois du Nord pour les constructions, des denrées coloniales, des chevaux, des moutons. Le commerce d'importation y dépasse considérablemeut celui d'exportation. C'est le département de France qui consomme le moins de houille.

Les villes les plus commerçantes sont Fleurance et Lectoure, marchés régulateurs (le mercredi à Fleurance, le vendredi à Lectoure) pour le prix des céréales; Eauze, grand marché (le jeudi) des eaux-de-vie du bas Armagnac; Condom, où s'échangent, le samedi, les eaux-de-vie du Condomois et du haut Armagnac. Condom est en outre le seul port du département; c'est par là ou par Agen que s'expédiaient tous les produits du pays avant la création des chemins de fer.

Le département est traversé par quatre chemins de fer, ayant un développement total de 185 kilomètres.

1° Le chemin de fer *d'Agen à Tarbes* entre dans le Gers après avoir traversé la station d'Astaffort (Lot-et-Garonne); il dessert Lec-

toure, Fleurance, Sainte-Christie, Auch, d'où il envoie un embranchement sur Toulouse : Saint-Jean-le-Comtal, l'Isle-de-Noé, Mirande, Laas, Miélan, Villecomtal, et entre dans les Hautes-Pyrénées en deçà de la station de Rabastens. Son parcours dans le département est de 103 kilomètres, sur une longueur totale de 135 kilomètres.

2° Le chemin de fer *d'Auch à Toulouse* passe à Leboulin, Aubiet, Gimont, Monferran-Savès, l'Isle-Jourdain, et entre dans la Haute-Garonne à la station même de Mérenvielle ; sa longueur totale est de 89 kilom., dont 53 dans le département.

3° Le chemin de fer *de Mont-de-Marsan à Tarbes*, sur une longueur totale de 99 kilom., n'en a que 23 dans le Gers, où il suit l'Adour et ne dessert que les stations de Riscle et de Saint-Germès.

4° Le chemin de fer de *Port-Sainte-Marie à Condom*, qui n'a que 6 kilom. dans le département ; il se prolongera jusqu'à Riscle en desservant Nogaro. Cette ligne deviendra la grande artère commerciale du département. Deux autres chemins de fer en projet seront tracés entre Auch et Mont-de-Marsan, entre Lannezan et Auch, entre Lombez et Castelsarrazin.

Au total, le département du Gers compte, en 1880, 7,466 kilom. de voies de communication, ainsi distribués :

3 chemins de fer	185 kil.
8 routes nationales	419
22 routes départementales	647
Un grand nombre de chemins vicinaux	6,205
Une voie navigable (Baïse)	10

XIII. — Dictionnaire des communes[1].

Aignan, 1,612 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Mirande, sur une colline dominant la Riberette. ⟶ Église du XIIe s., très-intéressante. — Église ogivale de Fromentas ; 2 nefs séparées par d'énormes piliers.

André (**Saint-**), 213 h., c. de Samatan.

Anne (**Sainte-**), 223 h., c. de Cologne.

Ansan, 245 h., c. de Gimont.

Antoine (**Saint-**), 393 h., c. de Miradoux.

Antonin (**Saint-**), 406 h., c. de Mauvezin.

Antras, 167 h., c. de Jegun.

Arailles (**Saint-**), 371 h., c. de Vic

Arblade-le-Bas, 193 h., c. de Riscle.

Arblade-le-Haut, 511 h., c. de Nogaro.

Arcamont, 110 h., c. de Jegun. ⟶ Vieille tour féodale. — Château moderne.

Ardizas, 338 h., c. de Cologne.

Armentieux, 214 h., c. de Marciac.

1. Ce *dictionnaire* a été pour la plus grande partie rédigé à l'aide des précieuses notes qu'ont bien voulu nous fournir MM. Eugène Camoreyt, de Lectoure, et A. Lavergne, de Castillon-Debats, bien connus par leurs travaux historiques et archéologiques sur le département du Gers.

Armous-et-Cau, 322 h., c. de Montesquiou. ⟶ Église remane de Cau.

Arroman (**Saint-**), 416 h., c. de Masseube.

Arrouède, 251 h., c. de Masseube.

Artiguedieu, 212 h., c. de Mirande.

Aubiet, 1,433 h., c. de Gimont, sur la rive dr. de l'Arrats.

Auch, ch.-l. du départ., d'un arrond. et de deux c., siége d'un archevêché, V. de 13,785 h., bâtie en amphithéâtre sur une colline de 166 mèt. d'alt., à pentes raides au-dessus de la rive g. du Gers. Un *escalier monumental* de 373 marches, construit en 1864, conduit directement des bords du Gers au cours Salinis, derrière la cathé-

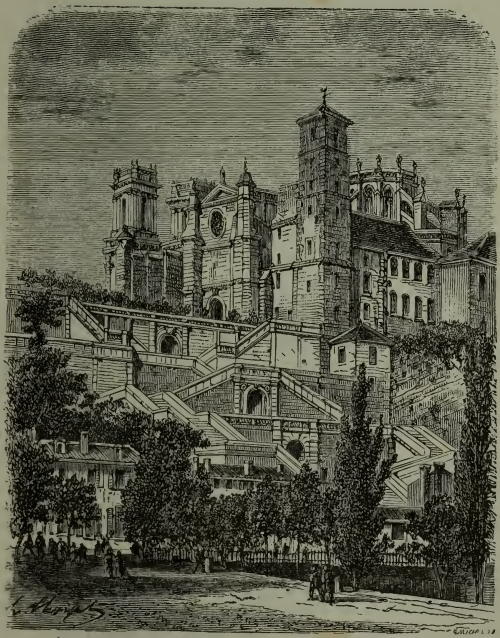

Auch : escalier Monumental.

drale. ⟶ *Cathédrale Sainte-Marie* (mon. hist.[1]), une des plus belles du midi de la France, bâtie de 1483 à 1597 dans le style ogival, terminée en 1662 seulement par la façade, qui est du style gréco-romain. Cette façade est ornée de colonnades et flanquée de deux tours hautes de 47 mèt., terminées par des plates-formes. Sous le portique sont les statues de saint Roch et de saint Austinde. Les croisillons sont percés de

1. On appelle *monuments historiques* les édifices reconnus officiellement comme présentant de l'intérêt au point de l'histoire de l'art, et susceptibles, pour cette raison, d'être subventionnés par l'État.

portes gothiques, inachevées et mutilées. A l'intérieur, divisé en trois nefs couvertes de belles voûtes à nervures, on admire une splendide collection de vitraux exécutée de 1506 à 1515 par l'artiste gascon Arnaud de Molès ou de Moles, et 113 stalles de la Renaissance, sculptées avec une délicatesse merveilleuse. La mosaïque du sanctuaire est de 1861. Bel orgue. Monuments funéraires. — Près de la cathédrale, vieille *tour*, reste de l'ancien cloître canonial du moyen âge. — *Palais archiépiscopal* et *préfecture*, du XVIIIe s. — Ancien prieuré de Saint-Orens, aujourd'hui couvent d'Ursulines — *Musées* à l'hôtel de ville et au grand séminaire (statuettes gallo-romaines, inscriptions et fragments de sculptures antiques et du moyen âge; bustes d'hommes célèbres ; quelques tableaux). — Galerie de cloître, salle capitulaire et inscriptions, restes du *couvent des Cordeliers* (XIVe s.). — Ancienne *chapelle des Carmélites* (XVIIe s.), renfermant la bibliothèque. — Vaste et bel *asile d'aliénés*. — *Statue* en marbre de l'intendant d'Étigny, sur la belle promenade de ce nom. — Quelques *maisons* anciennes. — Au N.-E., sur une colline, *château de Saint-Cricq* (XVIe s.).

Augnax, 136 h., c. (Nord) d'Auch.

Aujan-Mournède, 500 h., c. de Masseube.

Aunix-Lengros (Saint-), 517 h., c. de Plaisance.

Auradé, 673 h., c. de l'Isle-Jourdain. ⟹ Motte féodale de Blanquefort.

Aurence-Cazaux (Sainte-), 451 h., c. de Miélan.

Aurensan, 300 h., c. de Riscle.

Aurimont, 556 h., c. de Saramon.

Auterrive, 402 h., c. (Sud) d'Auch.

Aux-Aussat, 571 h., c. de Miélan.

Avensac, 204 h., c. de Mauvezin. ⟹ Débris romains.

Avéron-Bergelle, 595 h., c. d'Aignan.

Avezan, 248 h., c. de Saint-Clar.

Avit-Frandat (Saint-), 282 h., c. de Lectoure. ⟹ Restes des anciens remparts.

Ayguetinte, 313 h., c. de Valence.

Ayzieu, 512 h., c. de Cazaubon.

Bajonnette, 281 h., c. de Mauvezin.

Barcelonne, 1,150 h., c. de Riscle, ville bâtie sur plan régulier, à la fin du XIIIe s., près de la rive dr. de l'Adour.

Barcugnan, 505 h., c. de Miélan.

Barran, 1,543 h., c. (Sud) d'Auch. ⟹ Restes de l'hôpital de Serregrand. — Petite église de la Castagnère, en partie romane. — Château de Mazères, ancienne résidence des évêques d'Auch. — Tombeau romain (inscription et sculptures intéressantes).

Bars, 378 h., c. de Montesquiou.

Bascous, 327 h., c. d'Eauze. ⟹ Église en briques ; le clocher, fortifié, est formé par la surélévation du pignon, percé de trois ouvertures pour les cloches. — Vieux château en briques, remanié.

Bassoues, 1,257 h., c. de Montesquiou. ⟹ Beau donjon féodal (mon. hist.) du XIVe s., seul reste, avec un portail, d'un château des archevêques d'Auch.

Bazian, 450 h., c. de Vic.

Bazugues, 169 h., c. de Mirande.

Beaucaire, 589 h., c. de Valence.

Beaumarchès, 1,219 h., c. de Plaisance. ⟹ Belle église du XIVe s. (mon. hist.); large nef; énorme clocher inachevé, orné d'une corniche très-curieuse et parfaitement sculptée, portant un chemin de ronde; inscription du XVe s.

Beaumont, 285 h., c. de Condom. ⟹ Château des XVIe et XVIIe s.

Beaupuy, 226 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Bédéchan, 291 h., c. de Saramon.

Beccas, 161 h., c. de Marciac.

Bellegarde, 571 h., c. de Masseube.

Belloc-Saint-Clamens, 442 h., c. de Mirande. ⟹ Petite église romane, renfermant un tombeau romain en marbre, orné de sculptures.

Belmont, 506 h., c. de Vic.

Béraut, 595 h., c. de Condom.

Bernède, 540 h., c. de Riscle. ⟹ Beau clocher du XIVe s.

Berrac, 254 h., c. de Lectoure.

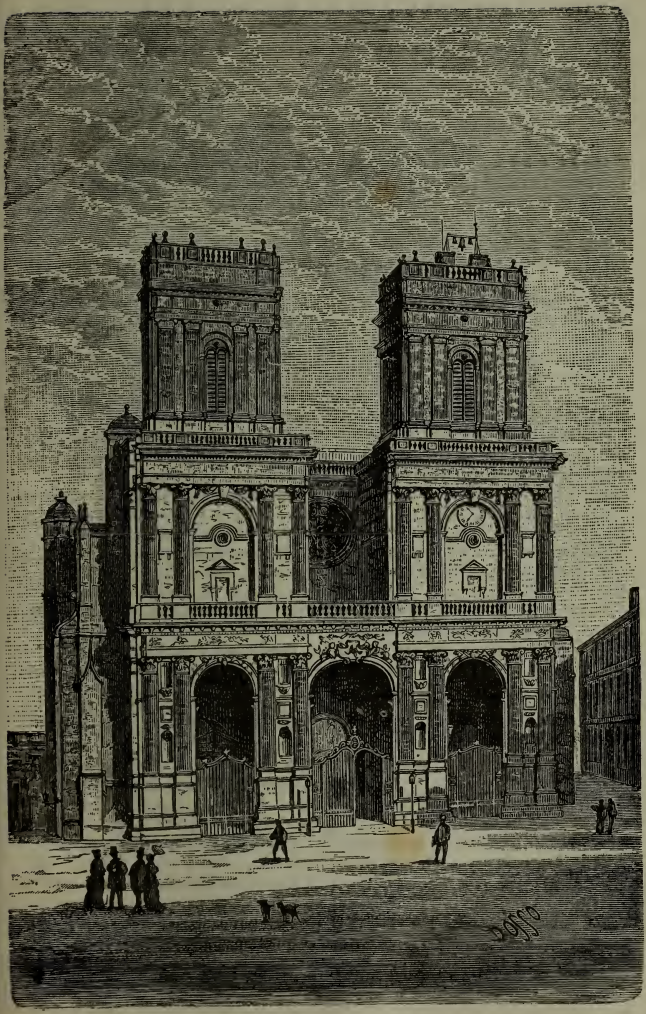

Cathédrale d'Auch.

Betcave-Aguin, 231 h., c. de Lombez.

Betplan, 274 h., c. de Miélan.

Bétous, 272 h., c. de Nogaro.

Bézéril, 356 h., c. de Samatan.

Bezolles, 418 h., c. de Valence.

Bézues-Bajon, 409 h., c. de Masseube.

Biran, 1,058 h., c. de Jegun. ⟶ Pile romaine (*V.* p. 19), appelée la Tour-raque de la Couture. — Église romane du Mas. — Beau donjon féodal. — Restes de remparts (2 portes dont l'une est surmontée d'une tour carrée servant de clocher). — Chapelle, but de pèlerinage célèbre ; retable en bois et sculptures en pierre des XVIIe et XVIIIe s.

Bivès, 342 h., c. de Saint-Clar.

Blancard (Saint-), 557 h., c. de Masseube. ⟶ Église du XVe s. — Château de Gontaut-Biron (XIVe et XVIe s.), restauré en 1854.

Blanquefort, 102 h., c. de Gimont.

Blaziert, 585 h., c. de Condom. ⟶ Restes de remparts.

Blouzon-Sérian, 213 h., c. de Marciac.

Bonas, 310 h., c. de Valence.

Boucagnères, 184 h., c. (Sud) d'Auch.

Boulaur, 431 h., c. de Saramon. ⟶ Restes d'une abbaye de Fontevrault, dont l'église, aujourd'hui paroissiale, est un bel édifice du XIVe s. renfermant d'anciennes stalles sculptées; au-dessus de cette église, galerie, appelée « l'Optique, » d'où l'on jouit d'une vue magnifique.

Bourrouillan, 585 h., c. de Cazaubon.

Bouzon-Gellenave, 471 h., c. d'Aignan.

Brès (Saint-), 306 h., c. de Mauvezin.

Bretagne, 479 h., c. d'Eauze. ⟶ Vieux château de Garderon.

Brouilh (Le), 195 h., c. de Jegun. ⟶ Beau château. — Dans le voisinage, au N., pile romaine (*V.* p. 19).

Brugnens, 470 h., c. de Fleurance.

Cabas-Loumassès, 156 h., c. de Masseube.

Cadeillan, 166 h., c. de Lombez.

Cadeillan, 317 h., c. de Saint-Clar.

Cahuzac, 346 h., c. de Plaisance.

Caillavet, 512 h., c. de Vic. ⟶ Près de l'église de Laas, mosaïques et substructions antiques.

Callian, 214 h., c. de Vic.

Campagne, 415 h., c. de Cazaubon.

Cannet, 175 h., c. de Plaisance.

Cassaigne, 590 h., c. de Condom ⟶ Château (XVIIe s.) des évêques de Condom. — Vieux château de Léberon.

Castelnau-Barbarens, 1,266 h., c. de Saramon.

Castelnau-d'Anglès, 552 h., c. de Montesquiou.

Castelnau-d'Arbieu, 521 h., c. de Fleurance.

Castelnau-d'Auzan, 1,792 h., c. de Montréal.

Castelnau-sur-Auvignon, 362 h., c. de Condom. ⟶ Belle tour féodale du XIVe s.

Castelnavet, 510 h., c. d'Aignan ⟶ Motte féodale ou tumulus. — Église romane d'Auban.

Castéra-Lectourois, 677 h., c. de Lectoure. ⟶ Près de la station du chemin de fer, curieuse chapelle du XIIIe s., près de laquelle sont des sépultures mérovingiennes.

Castéra-Verduzan, 1,062 h., c. de Valence, station thermale, sur la rive dr. de l'Auloue. Une inscription et des restes romains prouvent qu'elle fut fréquentée dans l'antiquité.

Castéron, 249 h., c. de Saint-Clar.

Castet-Arrouy, 278 h., c. de Miradoux. ⟶ Église et clocher du XVIe s., remaniés.

Castex, 494 h., c. de Cazaubon.

Castex, 502 h., c. de Miélan.

Castillon-Debats, 984 h., c. de Vic.

Castillon-Massas, 247 h., c. de Jegun.

Castillon-Savès, 458 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Castin, 262 h., c. (Nord) d'Auch.

Catonvielle, 164 h., c. de Cologne.

Caumont, 200 h., c. de Riscle.

Caupenne, 697 h., c. de Nogaro.

Caussens, 616 h., c. de Condom. ⟶ Ancien château de Mons, restauré. — Restes de remparts.

Cazaubon, 2,757 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Condom, près de la rive dr. de la Douze. ⟶ Restes des vieux remparts (XIVe s.).

Cazaux-d'Anglès, 415 h., c. de Vic. ⟶ Petite église gothique.

Cazaux-Savès, 305 h., c. de Samatan. ⟶ Beau château de Caumont, dominant la vallée de la Save.

Cazaux-Villecomtal, 200 h., c. de Marciac.

Cazeneuve, 366 h., c. de Montréal. ⟶ Sur une colline dominant la rive dr. de l'Izaute, ruines du château de la Mothe-Gondrin; haute tour.

Céran, 268 h., c. de Fleurance.

Cézan, 442 h., c. de Fleurance.

Chélan, 510 h., c. de Masseube.

Christaud (**Saint-**), 336 h., c. de Montesquiou. ⟶ Église romane.

Christie (**Sainte-**), 502 h., c. (Nord) d'Auch. ⟶ Belles ruines d'un château en briques.

Christie (**Sainte-**), 820 h., c. de Nogaro. ⟶ Restes d'un château du XVIe s.

Clar (**Saint-**), 1,624 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Lectoure. ⟶ Jolie église moderne, style du XIIIe s.

Clermont-Pouyguillès, 376 h., c. de Mirande.

Clermont-Savès, 197 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Cologne, 679 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Lombez.

Condom, 7,875 h., ch.-l. d'arrond., ville commerçante et industrielle, bâtie en amphithéâtre sur la rive dr. de la Baïse, qui y devient navigable. ⟶ Belle cathédrale (mon. hist.), bâtie de 1506 à 1521 dans le style gothique par l'évêque Jean de la Marre; voûtes hardies; anciennes statues; clôture du chœur moderne en terre cuite, ornée des statues des Apôtres. — Beau *cloître* gothique, du XVIe s., restauré et renfermant un petit musée lapidaire. — Ancien palais épiscopal, converti en *palais de justice;* charmante chapelle de la Renaissance, dont les nervures forment par leurs croissements une fleur de lis. — *Maison forte* du XIIIe s. — *Maisons* des XIVe et XVe s. — A 6 kil. N.-N.-E. de la ville, curieuse église de *Lialores* (XIIe s.); tombeau vénéré de saint Antoine de Lialores. — Petite église romane de Grazimis.

Corneillan, 435 h., c. de Riscle.

Couloumé-Mondebat, 810 h., c. de Plaisance. ⟶ Église romane de Mons.

Courrensan, 834 h., c. d'Eauze. ⟶ Ancien château fort.

Courties, 204 h., c. de Montesquiou.

Crastes, 611 h., c. (Nord) d'Auch.

Cravencères, 303 h., c. de Nogaro. ⟶ Église romane.

Créac (**Saint-**), 314 h., c. de Saint-Clar. ⟶ Église romane (anciennes peintures murales).

Cricq (**Saint-**), 211 h., c. de Cologne.

Cuélas, 312 h., c. de Masseube.

Dému, 1,029 h., c. d'Eauze. ⟶ Château de Burosse; vieille tour. — Tumuli.

Dode (**Sainte-**), 720 h., c. de Miélan.

Duffort, 485 h., c. de Miélan.

Duran, 217 h., c. (Nord) d'Auch. ⟶ Porte romane de l'église.

Durban, 376 h., c. (Sud) d'Auch.

Eauze, 4,237 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Condom, près de la rive g. de la Gelise. ⟶ Belle église bâtie au XVIe s. par Jean de la Marre, évêque de Condom, restaurée en 1875; tour octogonale. — Maison en bois du XVe s.

Élix (**Saint-**), 365 h., c. de Lombez.

Élix-Theux (**Saint-**), 382 h., c. de Mirande.

Encausse, 694 h., c. de Cologne.

Endoufielle, 720 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Esclassan-Labastide, 499 h., c. de Masseube.

Escornebœuf, 852 h., c. de Gimont.

Espaon, 412 h., c. de Lombez.

Espas, 519 h., c. de Nogaro. ⟶ Vieux château en briques.

Estampes, 542 h., c. de Miélan.

Estang, 1,410 h., c. de Cazaubon. ⟶ Église romane.

Estipouy, 204 h., c. de Montesquiou.

Estramiac, 416 h., c. de Saint-Clar.

Faget-Abbatial, 526 h., c. de Saramon. ⟶ Maison de l'Abbé, élégante construction de 1699-1725.

Flamarens, 467 h., c. de Miradoux. ⟶ Ancien château.

Fleurance, 4,550 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Lectoure, ville bâtie sur plan régulier, en 1280, sur la rive gauche du Gers. ⟶ Belle église du XIVe s., avec galerie fortifiée sous les combles; trois vitraux attribués à Arnaud de Molès (XVIe s.); fonts baptismaux du XVe s.

Fourcès, 895 h., c. de Montréal.

Frégouville, 392 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Fustérouau, 278 h., c. d'Aignan. ⟶ Église romane. — Église romane d'Arparens.

Galiax, 187 h., c. de Plaisance.

Garbic, 220 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Garravet, 480 h., c. de Lombez.

Gaudonville, 278 h., c. de Saint-Clar. ⟶ Célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Tudet.

Gaujac, 214 h., c. de Lombez.

Gaujan, 366 h., c. de Lombez.

Gavarret, 316 h., c. de Fleurance.

Gazaupouy, 757 h., c. de Condom. ⟶ Remparts ruinés.

Gazax-et-Baccarisse, 292 h., c. de Montesquiou.

Gée-Rivière, 125 h., c. de Riscle. ⟶ Mosaïque et substructions gallo-romaines.

Gemme (Sainte-), 344 h., c. de Mauvezin.

Georges (Saint-), 552 h., c. de Cologne.

Germé (Saint-), 448 h., c. de Riscle.

Germier (Saint-), 241 h., c. de Cologne.

Gimbrède, 817 h., c. de Miradoux.

Gimont, 2,952 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Auch, sur la Gimone, ville bâtie d'un seul jet au XIIIe s. ⟶ Belle église du XIVe s.; bel autel sculpté. — Chapelle N.-D. de Cahuzac, fondée en 1513.

Giscaro, 181 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Gondrin, 1,840 h., c. de Montréal. ⟶ Restes d'un monastère (XVIe s.), convertis en auberge. — Abside de l'église (romane) portant le clocher.

Goutz, 396 h., c. de Fleurance.

Goux, 211 h., c. de Plaisance.

Griède (Sainte-), 232 h., c. de Nogaro.

Haget, 543 h., c. de Miélan.

Haulies, 174 h., c. (Sud) d'Auch.

Homps, 295 h., c. de Mauvezin.

Houga (Le), 1,727 h., c. de Nogaro.

Idrac-Respaillès, 456 h., c. de Mirande.

Isle-Arné (L'), 211 h., c. de Gimont.

Isle-Bouzon (L'), 664 h., c. de Saint-Clar. ⟶ Ruines d'un château féodal.

Isle-de-Noé (L'), 959 h., c. de Montesquiou. ⟶ Beau château moderne. — Débris romains, au hameau de Pontic.

Isle-Jourdain (L'), 4,671 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Lombez, sur la rive dr. de la Savé. ⟶ Statue de saint Bertrand, évêque de Comminges, dont les parents étaient seigneurs de la ville.

Izotges, 172 h., c. de Plaisance.

Jean-le-Comtal (Saint-), 455 h., c. (Sud) d'Auch.

Jean-Poutge (Saint-), 450 h., c. de Vic.

Jegun, 1,836 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Auch.

Jû-Belloc, 561 h., c. de Plaisance.

Juillac, 340 h., c. de Marciac.

Juilles, 757 h., c. de Gimont.

Justian, 231 h., c. de Valence.

Justin (Saint-), 506 h., c. de Marciac.

Laas, 516 h., c. de Mirande.

Labarrère, 559 h., c. de Montréal.

Labarthe, 270 h., c. (Sud) d'Auch.

Labarthette, 396 h., c. de Riscle.

Labastide-Savès, 509 h., c. de Samatan.

Labéjan, 543 h., c. de Mirande. ⟶ Église du xve s.

Labrihe, 360 h., c. de Mauvezin. ⟶ Église : porte du xive s. — Deux anciens manoirs.

Ladevèze-Rivière, 654 h., c. de Marciac.

Ladevèze-Ville, 452 h., c. de Marciac.

Lagarde, 375 h., c. de Lectoure.

Lagarde-Hachan, 410 h., c. de Mirande.

Lagardère, 173 h., c. de Valence. ⟶ Tour féodale.

Lagraulas, 392 h., c. d'Eauze. ⟶ Manoir féodal.

Lagraulet, 962 h., c. de Montréal.

Laguian-Miélan, 509 h., c. de Miélan.

Lahas, 544 h., c. de Samatan.

Lahitte, 163 h., c. (Nord) d'Auch.

Lalanne, 197 h., c. de Fleurance.

Lalanne-Arqué, 390 h., c. de Masseube.

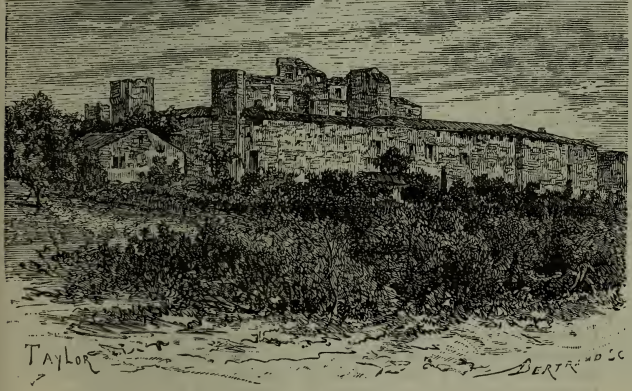

Ruines du château de Larressingle.

Lamaguère, 195 h., c. de Saramon.

Lamazère, 269 h., c. de Mirande. ⟶ Pile romaine (*V.* p. 19), haute de 6 mèt.

Lamothe-Goas, 198 h., c. de Fleurance.

Lanne-Soubiran, 250 h., c. de Nogaro.

Lannemaignan, 458 h., c. de Cazaubon.

Lannepax, 1,435 h., c. d'Eauze. ⟶ Restes d'une voie antique appelée la Tenarèse, qui passe sur un aqueduc naturel fort curieux.

Lannux, 514 h., c. de Riscle.

Larée, 474 h., c. de Cazaubon.

Larressingle, 272 h., c. de Condom. ⟶ Restes imposants (xive et xvie s.) d'un château des abbés et des évêques de Condom ; la chapelle (romane) sert d'église paroissiale.

Larroque-Engalin, 204 h., c. de Lectoure.

Larroque-Saint-Sernin, 595 h., c. de Valence.

Larroque-sur-Osse, 531 h., c. de Montréal.

Larroumieu, 1,206 h., c. de Condom. ⟶ L'église, ancienne collégiale, fondée en 1318, par le cardinal Arnaud d'Aux, dont elle renferme le tombeau, est un bel édifice gothique flanqué de deux tours dont l'une sert de donjon, et accompagné d'un cloître élégant de la même époque. A côté sont les restes d'un manoir d'Arnaud d'Aux, surmonté d'une petite tour. — Débris des remparts. — Chapelle ruinée du xve s., reste d'un couvent.

Lartigue, 414 h., c. de Saramon. ⟶ Tour féodale de Laouardé.

Lary (Saint-), 289 h., c. de Jegun. ⟶ Monument itinéraire romain, en forme de petite tour (*V.* p. 19).

Lasserade, 518 h., c. de Plaisance. ⟶ Église de Croute; abside et absidiole romanes; beaux chapiteaux.

Lasséran, 265 h., c. (Sud) d'Auch.

Lasserre-Berdoues, 555 h., c. de Mirande.

Lasseube-Propre, 279 h., c. (Sud) d'Auch. ⟶ Tour féodale.

Laujuzan, 596 h., c. de Nogaro.

Lauraët, 461 h., c. de Montréal.

Lavardens, 1,020 h., c. de Jegun. ⟶ Ancien château féodal (xviie s.); façade remarquable; tout près, tour du xiiie ou du xive s. — Église du xve s.

Laveraët, 420 h., c. de Marciac.

Laymont, 589 h., c. de Lombez.

Leboulin, 235 h., c. (Nord) d'Auch.

Lectoure, 5,307 h., ch.-l. d'arrond., sur un promontoire dominant la rive dr. du Gers. ⟶ *Ancienne cathédrale* (mon. hist.) des xiiie, xve, xvie, xviie et xviiie s. — Restes d'une *église de Franciscains* (xive s.). — Au bas de la ville, bel édifice du xve s., reste de l'*abbaye de Saint-Geny*. — *Maison canoniale* des xiiie et xve s. — Anciennes *maisons fortes* du xiiie s. — Restes du *château* des vicomtes de Lomagne et plus tard des comtes d'Armagnac (xiiie et xve s.). — Débris des *fortifications* de la ville. — *Fontaine de Houndélie* ou *Fontélie*, source très-abondante coulant à mi-côte, au bas de la ville. Le mur percé d'arcades qui la renferme est un curieux monument du xiiie s. — *Statue* du maréchal Lannes. — Dans l'ancien *palais épiscopal*, où sont installés la sous-préfecture et les services municipaux, belle cheminée de la Renaissance, portraits en pied des hommes illustres nés dans la ville, et petit *musée* d'antiquités. — Belles *promenades*, d'où la vue est magnifique.

Lelin-Lapujolle, 473 h., c. de Riscle.

Léonard (Saint-), 487 h., c. de Saint-Clar. ⟶ Ancien château.

Lias, 426 h., c. de Cazaubon.

Lias, 387 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Ligardes, 608 h., c. de Lectoure.

Lizier-du-Planté (Saint-), 414 h., c. de Lombez.

Lombez, 1,765 h., ch.-l. d'arrond., sur la rive g. de la Save. ⟶ *Ancienne cathédrale* (mon. hist.), du xive s.; beau clocher octogonal à ouvertures triangulaires; ancienne cuve baptismale en plomb, du xiiie s.; bénitiers creusés dans des chapiteaux antiques; vitraux du xve s.

Loube (Saint-), 236 h., c. de Lombez.

Loubedat, 312 h., c. de Nogaro.

Loubersan, 361 h., c. de Mirande.

Lourties-Montbrun, 216 h., c. de Masseube.

Louslitges, 292 h., c. de Montesquiou. ⟶ Église romane.

Loussous-Débat, 208 h., c. d'Aignan. ⟶ Église romane.

Lupiac, 1,295 h., c. d'Aignan.

Luppé, 357 h., c. de Nogaro.

Lussan, 391 h., c. de Gimont.

Magnan, 413 h., c. de Nogaro.

Magnas, 163 h., c. de Saint-Clar.

Maignaut, 348 h., c. de Valence. ⟶ Belles ruines du château du Tauzia.

Malabat, 202 h., c. de Miélan.

Manas-Bastanous, 290 h., c. de Miélan.

Manciet, 1,709 h., c. de Nogaro. ⟶ Clocher gothique (xive s.), très-élancé.

Manent-Montané, 257 h., c. de Masseube.

Mansempuy, 221 h., c. de Mauvezin.

Mansencôme, 208 h., c. de Condom. ⟶ Ancien château.

Marambat, 550 h., c. de Vic. ⟶ Château ruiné. — Porte surmontée d'une tour, reste des vieux remparts.

Maravat, 185 h., c. de Mauvezin.

Marciac, 1,914 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Mirande, ville fondée sur plan très-régulier, en 1298, dans une plaine très-fertile, sur la rive g. du Bouès. ⟶ Belle église (mon. hist.) du XIVe s., dominée par une flèche en briques haute de 70 mèt., l'édifice le plus élevé du département; portail sculpté; restes de l'ancienne clôture du chœur.— Couvent d'Augustins, converti en salle d'asile; curieuse galerie de cloître du XVe s., dont les chapiteaux sont ornés de sculptures historiques ou allégoriques; chapelle de la même époque, surmontée d'un clocher octogonal très-élégant, et renfermant de belles stalles gothiques ainsi qu'une chaire, également gothique. — Quelques maisons anciennes.

Fontaine, à Lectoure, d'après un dessin de M. Camoreyt.

Marestaing, 376 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Margouet-Meymes, 600 h., c. d'Aignan. ⟶ Église romane. — Petite église romane de Lartigole.

Marguestau, 190 h., c. de Cazaubon.

Marie (Sainte-), 679 h., c. de Gimont.

Marsan, 452 h., c. de Gimont ⟶ Beau château moderne.

Marseillan, 220 h., c. de Mirande.

Marsolan, 1,046 h., c. de Lectoure.

Martin (Saint-), 332 h., c. de Lombez.

Martin (Saint-), 343 h., c. de Mirande.

Martin (Saint-), 571 h., c. de Nogaro.

Martin-de-Goyne (Saint-), 271 h., c. de Lectoure.

Mas-d'Auvignon, 509 h., c. de Lectoure. ⟶ Église à chevet roman; tombeau de saint Lezer.

Mascaras, 164 h., c. de Montesquiou.

Masseube, 1,765 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Mirande, sur la rive g. du Gers.

Mauléon, 1,146 h., c. de Cazaubon.

Maulichères, 208 h., c. de Riscle.

Maumusson-Laguian, 384 h., c. de Plaisance.

Maupas, 498 h., c. de Cazaubon.

Maur (Saint-), 320 h., c. de Mirande.

Maurens, 477 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Mauroux, 554 h., c. de Saint-Clar.

Mauvezin, 2,672 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Lectoure, sur un monticule dominant la rive dr. de l'Arrats. ⟶ Clocher du XIIe s.

Médard (Saint-), 655 h., c. de Mirande.

Meilhan, 238 h., c. de Lombez.

Mère (Sainte-), 343 h., c. de Miradoux. ⟶ Restes remarquables d'un château des évêques de Lectoure (XIIIe s.).

Mérens, 100 h., c. de Jegun.

Mézard (Saint-), 549 h., c. de Lectoure. ⟶ Chapelle de N.-D. d'Esclaux, but de pèlerinage. — Dans l'église paroissiale, magnifique retable en bois provenant de l'ancienne cathédrale de Lectoure.

Michel (Saint-), 678 h., c. de Mirande.

Miélan, 1,992 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Mirande, sur une colline entre la Losse et le Bouès.

Miradoux, 1,454 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Lectoure, entre les vallées de l'Auroue et de l'Arrats. ⟶ Ancien château de Fieux, dominant la rive dr. de l'Auroue.

Miramont, 266 h., c. de Fleurance.

Miramont, 531 h., c. de Mirande.

Mirande, 3,812 h., ch.-l. d'arrond., sur la rive g. de la Baïse-Devant, ville bâtie sur plan régulier en 1285. ⟶ Belle *église* du XIVe s., au clocher bizarre, curieuse aussi par ses dispositions stratégiques. — Restes d'anciens *remparts*. — Ancien *couvent de Clarisses* (XVIIIe s.), converti en école primaire. — *Musée* d'art et d'antiquités. — Pile romaine (*V.* p. 19), à *Artigues*.

Mirannes, 255 h., c. de Vic.

Mirepoix, 261 h., c. (Nord) d'Auch.

Mombert, 309 h., c. (Sud) d'Auch. ⟶ Vieille tour féodale.

Monbardon, 225 h., c. de Masseube.

Monblanc, 671 h., c. de Samatan.

Moncassin, 414 h., c. de Mirande.

Monclar, 324 h., c. de Cazaubon.

Monclar, 280 h., c. de Montesquiou.

Moncorneil-Grazan, 264 h., c. de Saramon.

Monferran-Plavès, 248 h., c. de Saramon.

Monferran-Savès, 861 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Mongauzy, 258 h., c. de Lombez.

Monlaur-Bernet, 473 h., c. de Masseube.

Monlezun, 656 h., c. de Marciac. ⟶ Belles ruines du château des comtes de Pardiac.

Monlezun, 409 h., c. de Nogaro.

Mont (Saint-), 629 h., c. de Riscle. ⟶ Belle église du XIIe s.; sculptures remarquables.

Mont-d'Astarac, 231 h., c. de Masseube.

Mont-de-Marrast, 525 h., c. de Miélan.

Montadet, 222 h., c. de Lombez.

Montamat, 251 h., c. de Lombez.

Montaut, 872 h., c. (Nord) d'Auch. ⟶ Belle église du XIIe s. — Ancien château baronial.

Montaut, 341 h., c. de Miélan.

Montbrun, 518 h., c. de Cologne. ⟶ Beau château moderne.

Montégut, 270 h., c. (Nord) d'Auch. ⟶ Vieux château; haute tour du XIIIe s.

Montégut, 178 h., c. de Lombez.

Montégut-Arros, 668 h., c. de Miélan.

Montesquiou, 1,625 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Mirande, sur une colline dominant la rive dr. de la Losse.

Montestruc, 720 h., c. de Fleurance.

Montfort, 1,145 h., c. de Mauvezin. ⟶ Église du XIVe s.

Montguilhem, 571 h., c. de Nogaro.

Monties-Aussos, 520 h., c. de Masseube.

Montiron, 418 h., c. de Samatan.

Montpardiac, 141 h., c. de Marciac.

Montpezat, 632 h., c. de Lombez.

Montréal, 2,541 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Condom, sur la rive dr. de la Lauzoue. ⟶ Église à trois nefs de 1300.— Église ruinée de Saint-Genens. —Restes gallo-romains à Séviac.

Mormès, 08 h., c. de Nogaro.

Mouchan, 646 h., c. de Condom. ⟶ Église romane.

Mouchès, 146 h., c. de Montesquiou. ⟶ Église romane, remaniée; beau chapiteau romain servant de bénitier.

Mourède, 175 h., c. d'Eauze.

Montfort.

Nizas, 191 h., c. de Samatan.

Nogaro, 2,329 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Condom, sur la rive dr. de la Midour ou Midou. ⟶ Belle église du XIe s. et restes de bâtiments romans qui ont fait partie d'une collégiale fondée en 1060, en même temps que la ville, par saint Austinde, archevêque d'Auch.

Noilhan, 729 h., c. de Samatan.

Nougaroulet, 620 h., c. (Nord) d'Auch.

Noulens, 269 h., c. d'Eauze.

Orbessan, 211 h., c. (Sud) d'Auch.

Ordan-Larroque, 1,024 h., c. de Jegun. ⟶ Deux piles romaines (*V.* p. 19).

Orens (Saint-), 137 h., c. de Mauvezin.

Orens (Saint-), 397 h., c. de Valence.

Ornézan, 322 h., c. (Sud) d'Auch. ⟶ Manoir gothique.

Ost (Saint-), 274 h., c. de Mirande.

Pallanne, 178 h., c. de Marciac.

Panassac, 460 h., c. de Masseube.

Panjas, 1,023 h., c. de Cazaubon. ⟶ Église du XIVe ou du XVe s.— Château ruiné.

Pauilhac, 796 h., c. de Fleurance. ⟶ Aux environs, restes de l'abbaye de Bouillas.

Paul-de-Baïse (Saint-), 526 h., c. de Valence.

Pavie, 842 h., c. (Sud) d'Auch, ville fondée en 1281. ⟶ Notre-Dame du Cedon, pèlerinage; statuette en métal, du XIIIe s.

Pébées, 218 h., c. de Samatan.

Pellefigue, 330 h., c. de Lombez.

Perchède, 248 h., c. de Nogaro.

Pergain-Taillac, 699 h., c. de Lectoure. ⟶ Sur la rive g. du Gers, château de Marlèche (XIVe s.).

Pessan, 620 h., c. (Sud) d'Auch. ⟶ Restes d'une abbaye. — Porte surmontée d'une tour carrée.

Pessoulens, 431 h., c. de Saint-Clar.

Peyrecave, 174 h., c. de Miradoux. ⟶ Restes d'un château.

Peyrusse-Grande, 876 h., c. de Montesquiou. ⟶ Église remarquable du XIIe s. (abside plus ancienne).

Peyrusse-Massas, 187 h., c. de Jegun.

Peyrusse-Vieille, 334 h., c. de Montesquiou. ⟶ Curieuse église du Xe s.

Pierre-d'Aubezies (Saint-), 233 h., c. d'Aignan.

Pis, 201 h., c. de Fleurance.

Plaisance. 2,055 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Mirande, ville bâtie sur plan régulier au XIIIe s., sur la rive g. de l'Arros. ⟶ Jolie église moderne, style du XIIIe s.

Plieux, 441 h., c. de Miradoux. ⟶ Clocher remarquable. — Restes imposants d'un château du XVIe s.

Polastron, 609 h., c. de Samatan.

Ponsampère, 339 h., c. de Mirande.

Ponsan-Soubiran, 334 h., c. de Masseube.

Pompiac, 351 h., c. de Samatan.

Pouy-Roquelaure, 424 h., c. de Lectoure.

Pouydraguin, 335 h., c. d'Aignan. ⟶ Église romane.

Pouylebon, 369 h., c. de Montesquiou.

Pouyloubrin, 229 h., c. de Saramon.

Préchac, 430 h., c. de Fleurance.

Préchac, 269 h., c. de Plaisance. ⟶ Église romane.

Preignan, 253 h., c. (Nord) d'Auch. ⟶ Découverte de mosaïques et de substructions romaines.

Préneron, 310 h., c. de Vic.

Projan, 381 h., c. de Riscle.

Pujaudran, 618 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Puy (Saint-), 1,527 h., c. de Valence. ⟶ Église en partie romane.

Puycasquier, 759 h., c. (Nord) d'Auch. ⟶ Église du XIVe s.; cuve baptismale en plomb du XIIIe s. — Remparts ruinés des XIIIe et XVe s. — Halles du XVIe s.

Puylauzic, 513 h., c. de Lombez.

Puysségur, 181 h., c. de Fleurance.

Radegonde (Sainte-), 339 h., c. de Fleurance.

Ramouzens, 521 h., c. d'Eauze.

Razengues, 213 h., c. de l'Isle-Jourdain. ⟶ Beau château à hautes tours, restauré.

Réans, 507 h., c. de Cazaubon.

Rejaumont, 531 h., c. de Fleurance.

Ricourt, 253 h., c. de Marciac.

Riguepeu, 618 h., c. de Vic.

Riscle, 1,808 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Mirande, dans une belle plaine, sur la rive g. de l'Adour.

Roquebrune, 573 h., c. de Vic-Fezensac. ⟶ Édicule gallo-romain appelé la Montjoie.

Roquefort, 298 h., c. de Jegun. ⟶ Vieux château.

Roquelaure, 660 h., c. (Nord) d'Auch. ⟶ Château ruiné.

Roquelaure-Saint-Aubin, 152 h., c. de Cologne.

Roquépine, 187 h., c. de Valence.

Roques, 312 h., c. de Valence.

Rozès, 356 h., c. de Valence.

Sabaillan, 421 h., c. de Lombez.

Sabazan, 367 h., c. d'Aignan. ⟶ Église romane.

Village de Saint-Orens.

Sadeillan, 196 h., c. de Miélan.

Salles, 174 h., c. de Nogaro.

Samaran, 275 h., c. de Masseube.

Samatan, 2,463 h., ch.-l de c. de l'arrond. de Lombez, sur la rive g. de la Save. ⟶ Belle église, en construction.

Sansan, 169 h., c. (Sud) d'Auch. ⟶ Colline où des découvertes intéressantes ont été faites par M. Ed. Lortet.

Saramon, 1,241 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Auch, sur la rive g. de la Gimone. ⟶ Restes de remparts. — Église romane.

Sarcos, 208 h., c. de Masseube.

Sarragachies, 513 h., c. d'Aignan. ⟶ Église du xiᵉ s.

Sarraguzan, 376 h., c. de Miélan.

Sarrant, 820 h., c. de Mauvezin. ⟶ Porte fortifiée du xivᵉ s.; restes des remparts.

Sauvetat (La), 1,140 h., c. de Fleurance. ⟶ L'église offre une belle porte du xiiiᵉ s., surmontée d'une tour.

Sauveterre, 709 h., c. de Lombez.

Sauviac, 312 h., c. de Mirande.

Sauvimont, 156 h., c. de Lombez.

Sauvy (Saint-), 675 h., c. de Gimont.

Savignac-Mona, 290 h., c. de Samatan.

Scieurac-et-Flourès, 148 h., c. de Marciac.

Séailles, 191 h., c. d'Eauze.

Ségos, 505 h., c. de Riscle.

Ségoufielle, 389 h., c. de l'Isle-Jourdain.

Seissan, 962 h., c. (Sud) d'Auch.

Sembouès, 300 h., c. de Marciac.

Séméziès-Cachan, 258 h., c. de Saramon.

Sempesserre, 756 h., c. de Miradoux. ⟶ Grande tombelle gauloise.

Sère, 310 h., c. de Masseube.

Sérempuy, 96 h., c. de Mauvezin.

Seysses-Savès, 515 h., c. de Samatan.

Simorre, 1,840 h., c. de Lombez. ⟶ Curieuse église du xivᵉ s. (mon. hist.), flanquée d'une tour fortifiée et couronnée de créneaux; clocher central octogonal; curieuses stalles sculptées du xvᵉ s.; remarquables vitraux, attribués à Arnaud de Molès (xviᵉ s.).

Sion, 244 h., c. de Nogaro.

Sirac, 345 h., c. de Cologne.

Solomiac, 804 h., c. de Mauvezin.

Sorbets, 375 h., c. de Nogaro.

Soulan (Saint-), 428 h., c. de Lombez.

Tachoires, 240 h., c. de Saramon

Tarsac, 566 h., c. de Riscle.

Tasque, 502 h., c. de Plaisance. ⟶ Clocher et restes romans de l'église abbatiale.

Táybosc, 212 h., c. de Mauvezin.

Terraube, 880 h., c. de Lectoure. ⟶ Ancien château du xviᵉ s. — Restes de remparts.

Thermes, 411 h., c. d'Aignan. ⟶ Château féodal.

Thoux, 320 h., c. de Cologne.

Tieste-Uragnoux, 318 h., c. de Plaisance.

Tillac, 673 h., c. de Marciac. ⟶ Église du xvᵉ s. — Deux portes surmontées de tours, restes des remparts.

Tirent-Pontéjac, 251 h., c. de Saramon.

Touget, 801 h., c. de Cologne. ⟶ Restes de remparts.

Toujouse, 581 h., c. de Nogaro.

Tourdun, 243 h., c. de Marciac.

Tournan, 505 h., c. de Lombez.

Tournecoupe, 788 h., c. de Saint-Clar. ⟶ Restes de remparts.

Tourrenquets, 209 h., c. (Nord) d'Auch.

Traversères, 204 h., c. de Saramon.

Troncens, 431 h., c. de Marciac.

Tudelle, 173 h., c. de Vic.

Urdens, 281 h., c. de Fleurance.

Valence, 1,674 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Condom, ville bâtie à la fin du xiiiᵉ s. au confluent de la Baïse et de l'Auloue, sur une colline. ⟶ Restes de remparts.— Ruines de l'abbaye de Flaran, fondée en 1151; belle église romane du xiiᵉ s.; cloître; salle capitulaire.

Vergoignan, 332 h., c. de Riscle

Verlus, 257 h., c. de Riscle.

Vic-Fezensac, 3,992 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Auch, sur la rive g. de la Losse. ⟶ Église du xiiᵉ s., re-

maniée ; bel autel moderne. — Hôpital, dans un ancien couvent de Cordeliers.

Viella, 1,504 h., c. de Riscle.

Villecomtal, 890 h., c. de Miélan.

Villefranche, 565 h., c. de Lombez, bourg fondé en 1293.

Viozan, 239 h., c. de Mirande.

Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

France par ADOLPHE JOANNE

GERS

Les chiffres indiquent la hauteur en mètres au dessus du niveau de la mer.

Gravé chez Erhard 12 rue Duguay-Trouin

Hachette et Cie à Paris

DC
611
G38J6

Joanne, Adolphe Laurent
Géographie du département
du Gers

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

LIBRAIRIE HACHETTE ET

A PARIS, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

NOUVELLE COLLECTION DES GÉOGRAPHIES DÉP

PAR AD. JOANNE

FORMAT IN-12 CARTONNÉ

Prix de chaque volume. . . . . .

(*Août* 1880)

68 départements sont en vente

EN VENTE

Ain.	11	gravures,	1 carte.	Indre-et-Loire. .			
Aisne.	20	—	1 —	Isère.			
Allier.	27	—	1 —	Jura			
Alpes-Maritimes.	15	—	1 —	Landes			
Ardèche	12	—	1 —	Loir-et-Cher . .	13	—	1 —
Ariége	8	—	1 —	Loire.	16	—	1 —
Aube.	14	—	1 —	Loire-Inférieure.	18	—	1 —
Aude.	9	—	1 —	Loiret.	22	—	1 —
Basses-Alpes. .	10	—	1 —	Lot	8	—	1 —
Bouch.-du-Rhône	24	—	1 —	Maine-et-Loire..	22	—	1 —
Calvados	11	—	1 —	Manche..	13	—	1 —
Cantal.	14	—	1 —	Marne..	12	—	1 —
Charente.. . . .	15	—	1 —	Meurthe.	31	—	1 —
Charente-Infér..	14	—	1 —	Morbihan. . . .	13	—	1 —
Corrèze.	11	—	1 —	Nièvre..	9	—	1 —
Corse.	11	—	1 —	Nord	17	—	1 —
Côte-d'Or. . . .	21	—	1 —	Oise..	10	—	1 —
Côtes-du-Nord .	10	—	1 —	Pas-de-Calais. .	9	—	1 —
Deux-Sèvres.. .	14	—	1 —	Puy-de-Dôme . .	16	—	1 —
Dordogne. . . .	14	—	1 —	Pyrén.-Orient. .	13	—	1 —
Doubs	13	—	1 —	Rhône.	19	—	1 —
Drôme	13	—	1 —	Saône-et-Loire..	23	—	1 —
Finistère	16	—	1 —	Savoie.	14	—	1 —
Gard	12	—	1 —	Seine-et-Marne.	13	—	1 —
Gers	11	—	1 —	Seine-et-Oise. .	17	—	1 —
Gironde.	15	—	1 —	Seine-Inférieure.	15	—	1 —
Haute-Garonne .	12	—	1 —	Somme..	12	—	1 —
Haute-Saône.. .	12	—	1 —	Tarn	11	—	1 —
Haute-Savoie . .	19	—	1 —	Var.	12	—	1 —
Haute-Vienne. .	10	—	1 —	Vaucluse	16	—	1 —
Hautes-Alpes. .	18	—	1 —	Vendée.	14	—	1 —
Hautes-Pyrénées	14	—	1 —	Vienne..	15	—	1 —
Ille-et-Vilaine..	14	—	1 —	Vosges	17	—	1 —
Indre.	22	—	1 —	Yonne..	17	—	1 —

ATLAS DE LA FRANCE

CONTENANT 95 CARTES

(1 carte générale de la France, 89 cartes départementales, 1 carte de l'Algérie et 4 cartes des Colonies)

1 beau volume in-folio, cartonné : 40 fr.

1111. — IMPRIMERIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 02 03 06 014 9